

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1651 - 3 mars 2000 - prix : 9F

Plus dangereux que
tous les autres...

**Le virus
du profit
capitaliste !**

Jospin-Chirac :

**Guéguerre
par Libanais
et Palestiniens
interposés**



(p.16)

PCF :

**Des dirigeants à la recherche
d'habits neufs dans les friperies
social-démocrates**

(p.5)

M 6189 - 1651 - 9,00 F



Leur société

- 4 - Les profits explosent et les sacrifices pour les travailleurs continuent
- La croissance... des profits et de la précarité
- 6 - Ile de la Réunion: des milliards pour le patronat
- 7 - Les projets d'Allègre: des économies sur le dos des enseignants... et des élèves
- Pour la fin des expulsions sans relogement

Politique

- 5 - PCF: des habits neufs... dans les friperies sociales-démocrates
- Barre - Millon: les frères soi-disant ennemis
- L'inégalité devant l'impôt

400 ans après

- 15 - Giordano Bruno, l'Eglise insiste encore!

Tribune

- 6 - Quelques pierres, c'est bien le moins que sa politique mérite!

Dans le monde

- 8/9 - Etats-Unis:
 - La barbarie de la peine de mort
 - La police new-yorkaise fait régner l'insécurité
 - Liberté pour Mumia Abu Jamal. Manifestation à Paris
 - Tchétchénie: crimes de guerre sans témoins
- 16 - Autriche: les premiers pas de l'extrême droite au gouvernement
- Quand la guéguerre Jospin-Chirac passe par la Palestine

Dans les entreprises

- 10 - Les 35 heures dans la Fonction publique
- La colère des emplois-jeunes à la SNCF
- 11 - Pechiney Aluminium Dunkerque
- Servair Roissy
- Dassault Argenteuil
- 12 - Hôpital la Pitié-Salpêtrière - Paris
- CEAC Nanterre
- 13 - Lever - Haubourdin
- VAI Clecim Saint-Chamond
- 14 - Thomson Daimler Aerospace
- La Poste - Angoulême
- 15 - Albemarle - Thann

• La désinformation et le cancer

Tous les responsables savaient, dès le début de la marée noire de l'Erika, que le fioul qu'il transportait était classifié «cancérigène». Mais pas les premiers concernés, c'est-à-dire les nombreux bénévoles qui, sur les côtes, ont manipulé le fioul quelque fois à mains nues ou avec des équipements inappropriés, soit parce qu'ils ignoraient le danger potentiel du produit, soit par manque d'équipement adéquat.

TotalFina, le premier, savait puisque le document accompagnant le chargement de l'Erika précisait: «Peut causer le cancer». Le préfet, responsable du plan Polmar, savait puisque ce document lui avait été communiqué par la cellule antipoisons chargée d'évaluer la toxicité du produit. La ministre de l'Environnement aussi était sans doute au courant - ou alors, à quoi sert la ministre de l'Environnement? - qui a confirmé, le 21 février seulement, ces informations!

Mais ni Thierry Desmarests, le PDG de TotalFina, ni le préfet, ni Dominique Voynet, au cours de leurs nombreux contacts avec la

presse, n'ont jugé bon d'évoquer les dangers du fioul qui se répandait sur les côtes. S'ils l'avaient fait, les bénévoles auraient sans doute mieux respecté les consignes... et peut-être été moins nombreux. Aujourd'hui, les pouvoirs publics se défendent en disant que ces consignes étaient suffisantes. Mais dire aux bénévoles qu'il fallait se protéger sans leur dire pourquoi, c'était évidemment prendre le risque que certaines de ces consignes soient ignorées: ainsi, des bénévoles se sont nettoyés à l'aide de solvants qui accélèrent la diffusion des hydrocarbures dans l'organisme! Et puis il y a eu pas mal d'enfants qui ont aidé au démazoutage et qui n'ont pas nécessairement respecté les consignes.

Mais le risque surtout que les responsables n'ont pas voulu courir, c'est qu'en disant la vérité, il y aurait peut-être eu moins de bénévoles! TotalFina et l'Etat voulaient sans doute éviter d'être obligés d'avoir recours à des équipes spécialisées pour nettoyer les côtes. Ils ont préféré le faire à l'économie... avec la peau des autres.

Sylvain ROCHE

• Les contribuables payeront, pas les pollueurs

En déplacement à Nantes, Jospin a annoncé une nouvelle série de mesures pour venir en aide aux régions récemment touchées par les catastrophes, notamment celles qui ont été victimes de la marée noire. Un milliard de francs d'aides viendront ainsi s'ajouter aux 3,6 milliards promis précédemment.

Visiblement, le gouvernement essaie d'apaiser la colère des maires et des habitants du littoral qui, en dépit des volontaires et des sommes engagées, constatent trois mois après le naufrage de l'Erika que le nettoyage des plages et des rochers est sans cesse à recommencer. La colère se fait également entendre chez les ostréiculteurs et des pêcheurs qui ont à subir d'importantes pertes de revenus du fait de la pollution et de la méfiance qu'elle a engendrée chez les consommateurs.

Ainsi le gouvernement a décidé de prendre sur son budget, c'est-à-dire en fait dans les poches des contribuables, pour indemniser au moins en partie les victimes de la marée noire. Pourtant au lendemain du naufrage, Jospin avait laissé entendre

que l'Etat n'avait pas l'intention de payer à la place des pollueurs. On aurait pu s'attendre à ce qu'il passe à l'acte et fasse pression sur le trust TotalFina, qui avait affrété ce navire poubelle, pour qu'il engage les moyens nécessaires à la dépollution et paie intégralement la facture de cette marée noire. «Total a pollué, Total doit payer», c'est d'ailleurs ce que réclament très logiquement de nombreux manifestants.

D'autant que TotalFina a largement les moyens de payer. Rien que pour prendre le contrôle du groupe Elf, l'été dernier à la Bourse, le trust pétrolier a consacré 300 milliards de francs! Le dixième de cette somme suffirait à indemniser intégralement toutes les pertes de revenus, à rembourser les frais engagés par les communes et à payer les salaires de dizaines de milliers de nettoyeurs.

Mais Jospin et son gouvernement n'ont pas le courage. Ils préfèrent prendre dans la poche des contribuables, plutôt que d'égratigner les coffres des trusts.

Roger MEYNIER



Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
N°49
(mars 2000)

- France Les 35 heures à la sauce Aubry ou comment faire des cadeaux au patronat en prétendant faire du social
- Un échange de courrier entre la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière à propos des municipales de 2001

- Martinique, Guadeloupe, Guyane Le problème du changement de statut
- Grande-Bretagne Grande propriété capitaliste et héritage féodal
- Tribune de la minorité Des confédérations syndicales très respectueuses

Prix 10F Envoi contre 12F en timbres

LUTTE OUVRIÈRE
Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	560 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(ayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

PLUS DANGEREUX QUE TOUS LES AUTRES... LE VIRUS DU PROFIT CAPITALISTE

■ On ne sait pas encore quel est l'entreprise à l'origine de la propagation de la bactérie responsable de la listériose. Mais l'enquête pour le déterminer lève un coin du voile sur certaines pratiques de l'industrie agro-alimentaire.

Malgré la médiatisation, les cas d'empoisonnement alimentaire ne sont certes pas plus nombreux que dans le passé. Sans doute le progrès technique en matière de conservation, le perfectionnement de la chaîne du froid, les contrôles, permettent-ils de limiter les dégâts alors même que l'industrialisation de la production alimentaire fait que les grandes chaînes commerciales contribuent à la diffusion des produits à une échelle plus large que jamais.

L'enquête a pourtant attiré l'attention sur cette entreprise qui recyclait des produits avariés en enlevant le moisi pour les revendre avec une date de fabrication falsifiée et qui, même lorsqu'elle a été contrôlée, a continué à commercialiser les produits mis en cause.

D'anciens ouvriers de cette entreprise témoignent de la saleté des lieux, des autoclaves qui n'étaient plus aux normes ou des chaînes de production qu'on n'arrêtait pas pendant les nettoyages ou les réparations. Manifestement, pour cette entreprise, l'hygiène élémentaire elle-même n'était qu'un surcoût qu'il fallait diminuer.

Plusieurs scandales récents ont montré que des entreprises qui, pour faire plus de profits, se jouent des règles sanitaires, il y en a bien d'autres. On pourrait se dire qu'il s'agit souvent de petites entreprises étranglées par la concurrence. Mais ces trusts de l'industrie alimentaire, qui avaient imposé aux agriculteurs l'utilisation généralisée de farines animales et qui ont continué à le faire même lorsque se sont révélés les premiers cas de « vache folle », et la possibilité de transmission de leur maladie à l'homme, sont des entreprises puissantes et riches.

Le véritable problème de la sécurité alimentaire n'est pas technique. Les techniques, elles, ne cessent de progresser. Mais on n'a pas encore trouvé de quoi neutraliser ce virus dangereux entre tous qu'est la recherche du profit.

Les entreprises de l'industrie agro-alimentaire ne sont ni meilleures ni pires que bien d'autres, comme Total par exemple, une des entreprises les plus riches du pays, qui, pour augmenter ses profits, a pris le risque d'une catastrophe écologique. Et, malgré les promesses de son PDG de réparer les dégâts dont son entreprise est responsable, ce ne sont toujours que des employés municipaux, des pompiers ou des bénévoles qui s'acharment à ramasser les plaques de pétrole. Une fraction dérisoire des profits de Total suffirait pourtant

pour embaucher et pour équiper le nombre de travailleurs qu'il faut et le temps qu'il faut pour nettoyer les côtes polluées. Mais Total, le pollueur, ne se considère responsable que devant ses actionnaires, pas devant la société.

Bien au-delà de ces atteintes à l'environnement ou à la sécurité alimentaire, la recherche du profit des grandes entreprises est responsable de bien d'autres catastrophes, et bien plus graves, pour la société. A commencer par ces suppressions massives d'emplois qui aggravent ce drame individuel et social qu'est le chômage, souvent dans l'unique but d'accroître les profits boursiers d'une poignée d'actionnaires.

Les progrès scientifiques ou techniques ne protègent pas l'humanité des nuisances d'une organisation économique dont le seul moteur est la recherche du profit. Le nucléaire et la génétique en témoignent : c'est au contraire la soif du profit qui risque de transformer tout progrès scientifique et technique en source de menaces nouvelles pour l'humanité.

L'humanité ne maîtrisera sa sécurité alimentaire ou son environnement à la hauteur de ses possibilités que lorsqu'elle maîtrisera sa propre organisation économique et sociale en enlevant à la minorité capitaliste son pouvoir sur l'économie. Ce n'est que lorsque la production cessera d'être organisée pour rapporter du profit à quelques-uns qu'elle pourra satisfaire, au mieux, les besoins de tous.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

TOULOUSE

avec
Robert ROIG
technicien
aéronautique
**Mercredi
8 mars
à 20 h 30**
Palais des Congrès
(Parc des Expositions)

GRENOBLE

avec
Roland CALMEL
ouvrier dans la
chimie
**Judi 9 mars
à 20 h**
Alpexpo
(Tram A, arrêt
«Alpexpo»)

STRASBOURG

avec
Roland ROBERT
ouvrier dans
l'automobile
**Mardi
14 mars
à 20 h**
Palais des Congrès
(Place de Bordeaux)

PARIS

**Vendredi
24 mars
à 20 h 30**
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité

LYON

avec Marie-Christine
PERNIN
technicienne de
laboratoire aux HCL
**Vendredi 7 avril
à 20 h 30**
Salle Victor Hugo
(Mairie du 6^e arrondissement)
33, rue Bossuet à Lyon 6^e
Métro : Massena



LES PROFITS EXPLOSENT

et les sacrifices imposés aux travailleurs continuent

Pendant que les patrons prêchent les sacrifices à leurs salariés, et que les ministres du gouvernement Jospin parlent des obligations qui s'imposeraient aux travailleurs au nom de la compétitivité, les bénéfices des grandes entreprises explosent.

On est dans la période de la présentation des bilans et les annonces des résultats tombent les unes après les autres. L'année 1999 apparaît comme une année particulièrement faste, alors que l'année 1998 avait déjà été remarquable en ce qui concerne la bonne santé financière de l'immense majorité des entreprises.

Tous les secteurs pavoisent. Rien que ces derniers jours les annonces suivantes ont été faites dans la presse : dans l'automobile, le bénéfice du groupe PSA (Peugeot-Citroën) est de 4,78 milliards de francs, en hausse de 51 % sur l'année précédente ; Renault n'annonce « que » 3,5 milliards de bénéfices, mais après avoir mis 3,8 milliards en provisions. Dans l'industrie pharmaceutique Sanofi-Sythelabo annonce un bénéfice net de 4,1 mil-

liards de francs en hausse de 21 %, et dans l'industrie cosmétique L'Oréal annonce un résultat net opérationnel en hausse de 15 % à 5,4 milliards de francs. Dans l'industrie alimentaire le nouveau géant Carrefour-Promodès annonce un chiffre d'affaires pour 1999 de 280 milliards de francs ayant généré un bénéfice net de 5,2 milliards de francs ; le numéro 1 mondial Nestlé annonce tout de go un bénéfice net de 19,2 milliards de francs, en hausse de 12,8 %, alors que les analystes ne prévoyaient qu'une hausse de 5 %. Le trust, largement implanté en France, va distribuer 35 % de ces bénéfices, soit sur un an une augmentation de 13,2 % des dividendes distribués aux actionnaires, qui se contentent comme les autres de tondre les coupons pendant que des dizaines de milliers de salariés se crévent au travail ou vont rejoindre la cohorte des chômeurs.

Mais le palmarès ne s'arrête

pas là. Dans l'industrie d'équipement industriel, Fives-Lille annonce des résultats en hausse de 31 %. Dans la banque la Société Générale, qu'on aurait pu croire mal en point après son affrontement boursier avec la BNP et la perte de Paribas, annonce un bénéfice en hausse de... 81 % à 1,98 milliard de francs, auquel il convient de rajouter 2,25 milliards de francs après la réintégration de la cagnotte mise de côté dans la dernière bataille boursière.

Et parmi les champions, il y a bien sûr Suez Lyonnaise des Eaux qui annonce des résultats faramineux pour sa seule division Eaux. Le résultat brut d'exploitation est pour la cinquième année consécutive en hausse de 28 %, et la croissance attendue pour les cinq prochaines années est de 60 %. L'informatique elle aussi explose avec par exemple GFI avec un bénéfice en hausse de 62 % et une annonce d'au moins 12 % de mieux pour l'année prochaine.

Mais ces résultats ne sont qu'une partie visible de l'immensité des profits réels des grandes sociétés. Les acquisitions, qui constituent l'essentiel de prétendus investissements annoncés, en sont une autre manifestation qui donne une idée de l'ampleur du phénomène. Ainsi Paribas associé à Danone et Nabisco, des géants de l'industrie alimentaire, vient de se porter acquéreur, à travers une OPA, de United Biscuit pour 13,4 milliards de francs. La presse a rappelé qu'Unilever a acquis Amora Maille pour 4,7 milliards de francs. Le groupe français Cap Gemini, numéro 1 européen des services informatiques, engage une fusion avec la branche conseil d'Ernst and Young pour 75,5 milliards de francs.

Et bien des groupes, à l'image de PSA et de Renault, engagés dans des plans de suppressions d'emplois, pavoisent avec leurs résultats financiers. Ainsi DASA, la structure commune à Matra et Daimler dans la branche aéronautique, annonce d'un côté un bénéfice opérationnel en hausse de 17 %, pendant que les patrons de Matra annoncent aux syndicats la nécessité de suppressions massives d'emplois, 1 500 rien que

pour la France, annonce la CFDT. Quant à Alcatel, on vient d'apprendre qu'elle se préparait à prendre le contrôle de New Bridge pour plus de 48 milliards de francs.

Et puis c'est Alstom, riche à milliards, qui vient d'annoncer de son côté 15 000 suppressions d'emplois.

Alors l'avidité aux gains du patronat n'a aucune limite, l'indécence de ses propos non plus quand il s'adresse aux travailleurs. Quant aux gouvernants, ils ne sont là que pour se faire l'écho de la voix de leur maître.

Mais il s'agit bien d'une lutte sans merci que mène le capital à l'encontre du monde du travail, et les résultats annoncés montrent que ce n'est pas la situation florissante des entreprises qui peut représenter un espoir d'amélioration pour les salariés et les chômeurs, bien au contraire. Il reste au monde du travail à se servir de sa force, de son nombre, de sa place décisive dans la production, pour mettre à la raison tous ces profiteurs, et prendre sur les immenses profits des classes riches pour garantir son droit à la vie.

Paul SOREL

LA CROISSANCE... DES PROFITS ET DE LA PRÉCARITÉ

Selon les dernières statistiques, le rythme de la croissance économique en France tend à s'accélérer : en 1999, l'activité aurait progressé de 2,7 %, au-delà des prévisions du ministère de l'Économie. Et depuis quelques mois le rythme approcherait de 4 % l'an.

Un dirigeant de la banque américaine Morgan déclarait à ce propos : « La principale question qu'on me pose aujourd'hui, c'est : Comment se fait-il que la situation aille si bien en France ? » Il est vrai que, du point de vue de la finance et des industriels, la situation est excellente et que la progression des bénéfices d'une année sur l'autre est beaucoup plus spectaculaire que la croissance de la production.

La croissance, c'est donc incontestablement celle des profits. Du point de vue des travailleurs, en revanche, il en va bien différemment, même si les ministres de l'Économie et de l'Emploi, Sautter et Aubry, se disputent la primeur des communiqués de victoire annonçant

420 000 emplois créés en 1999, et une baisse du chômage qui ferait de cette année-là « la meilleure année de la décennie pour l'emploi ». Il faut tout de même noter que l'essentiel de cette augmentation concerne le secteur tertiaire, ce qui inclut l'intérim (y compris les intérimaires travaillant dans l'industrie). Pour l'industrie seule – hors intérim –, les statistiques officielles annoncent seulement 15 000 emplois supplémentaires. De toute façon, il n'y a pas de quoi se pâmer puisque le chômage touche encore plus d'une personne active sur 10 (10,6 %), et ce chiffre officiel ne prend pas en compte tous ceux qui passent fréquemment du chômage à des petits boulots, mal rémunérés et précaires, parfois à temps partiel... et bien des chômeurs qui ne sont tout simplement pas comptabilisés.

A ce propos, dans une interview au Monde, le directeur général de l'ANPE a signalé que « cinq millions de personnes s'inscrivent chaque année comme demandeurs

d'emploi, et un peu plus, maintenant, en sortent », ce qui – involontairement – atteste du nombre extrêmement élevé de travailleurs qui ont connu une ou plusieurs périodes de chômage au cours d'une année et qui donc ne s'en sortent pas. Le responsable des agences pour l'emploi a aussi nié que les radiations, de plus en plus nombreuses (plus de 200 000 en un an), puissent fausser les statistiques du chômage, indiquant que 35 % des personnes radiées sont à nouveau inscrites à l'ANPE dans les six mois qui suivent leur radiation, et 50 % au bout d'un an. Admettons, mais les 50 % restants ?

En tout cas le gouvernement n'oblige pas le moins du monde le patronat à embaucher, de même qu'il se refuse à augmenter les emplois dans les services publics. Les ministres se contentent d'un sourire béat devant les statistiques à mille lieues des préoccupations de ceux qui subissent le chômage.

Jean SANDAY

Arsenaux

QUELQUES MILLIARDS CONFIDENTIELS

Les arsenaux français ont exporté ou réparé à perte des bateaux de guerre et des plates-formes pétrolières, ce qui d'ici 2002 leur coûtera 11 milliards de francs, reconnaît un membre du Conseil d'État, dans un rapport révélé par le Canard Enchaîné du 23 février. Mais ce rapport n'était pas destiné à être public, il était classé « confidentiel-industrie ».

On cachait ainsi à l'opinion le fait qu'il y avait eu 1,2 milliard de perte pour le contrat « Mouette » passé avec l'Arabie saoudite pour la modernisation de sa marine de guerre, et 2,5 milliards de perte sur la vente au Pakistan de trois sous-marins

d'attaque. L'État, de qui dépendent les arsenaux, va payer pour ces cadeaux à des pays clients et « amis » et qui, qui plus est, sont bien souvent des dictatures féroces.

Ces contrats à perte sont sans doute liés à d'autres contrats, bénéficiaires, eux, par exemple avec des industriels de l'armement comme Matra ou Thomson, qui fournissent l'équipement ou l'armement de ces bateaux. Le « confidentiel-industrie » couvre ainsi les noms de ceux à qui ces contrats rapportent. Les seuls payeurs identifiés, ceux qui devront payer les pertes, ce sont les contribuables.

Vincent GELAS

PCF DES DIRIGEANTS À LA RECHERCHE D'HABITS NEUFS DANS LES FRIPERIES SOCIALES-DÉMOCRATES

La direction du PCF poursuit la discussion préparatoire à son XXX^e congrès à travers une consultation de ses militants, procédure qu'elle présente comme une innovation démocratique mais qu'il serait plus juste de qualifier de plébiscitaire, car chacune des sept questions posées aux militants vise à codifier ce que Hue appelle la mutation du PCF. Ce n'est qu'un pas de plus (le dernier ?) vers l'officialisation de la social-démocratisation entamée depuis de longues années.

L'une de ces questions porte sur la modification des statuts et du mode d'élection des organismes de direction. Selon les chiffres publiés dans *L'Humanité* ce serait d'ailleurs cette proposition qui aurait recueilli le moins de réponses favorables, sur les 50 000 reçues place du Colonel-Fabien.

Les dirigeants du PCF pro-

posent de remplacer les organismes de direction actuels par, écrivent-ils, « des structures collégiales en proximité à la société, proches de la réalité du terrain, composées d'élus, de militants intermédiaires [...] ». En fait, il s'agit de donner une place accrue dans les instances de direction aux notables (ministres, députés, maires, etc.) dont plusieurs dizaines – il est question de 80 – siègeraient de droit au comité national. Ces notables n'auraient même plus besoin, même si cela était déjà formel, de l'aval de la base militante. Or, personne ne peut ignorer que les préoccupations de ces notables sont bien plus marquées par le souci de conserver leur poste que par la volonté de maintenir et de développer leur parti en tant qu'outil militant agissant politiquement au sein de la classe ouvrière. C'est un pas, un de plus, qui vise à transformer le PCF en machine purement électorale, à l'instar des autres formations politiques parlementaires.

Quant à l'organisation à la base, *L'Humanité* du 13 février cite les propos de Robert Hue au *Club de la presse* d'Europe

1, qui explique que, puisque beaucoup de cellules fonctionnent mal ou pas du tout, il faut «... imaginer, sous forme par exemple d'ateliers, des structures qui ne soient plus conçues pour la mise en œuvre de décisions venues du sommet, mais qui, à partir des centres d'intérêt, offrent des possibilités nouvelles de militantisme. » En fait, il s'agit de remettre en cause les cellules, et de mettre sur le même plan les membres du parti, et ceux qui ne veulent pas en être. Cela revient à discréditer la notion même de parti. Au lieu de s'interroger sur les raisons politiques qui font que bien des militants désertent les réunions, Hue invoque, non sans arrière-pensée, les difficultés créées par l'existence d'un sommet qui s'impose à sa base. Cette façon de poser la question, loin d'être une idée neuve, reprend les conceptions de la fin du 19^e siècle, les vieilles idées anarchisantes, ou celles qui, sous une autre parure, ont été développées par la social-démocratie dont les structures prétendument souples ont toujours caché (mal) la dictature de la direction.

Or ce qui faisait la particularité du PCF, issue de ses lointaines origines communistes révolutionnaires, c'est qu'en son sein ses cellules – et le mot compte moins que le contenu, mais le fait de changer l'étiquette recouvre des intentions politiques – étaient le centre d'une activité militante dans les entreprises, dans les quartiers populaires. Les problèmes de la classe ouvrière y étaient au cœur des discussions et des préoccupations des militants et la façon d'intervenir dans ces milieux leur préoccupation.

C'est cela, en fait, qui est présenté comme une survivance sans avenir, voire même gênante. Pourtant c'est son implantation au sein du monde du travail qui vaut encore au PCF un poids social et militant qui lui assure son existence, y compris au plan politique, y compris auprès des partenaires dont il recherche l'alliance.

Intervenir dans différents domaines – ce que les forces d'un parti permettent justement – que ce soient les problèmes locaux liés à des expulsions ou des fermetures d'écoles, par exemple, les militants du PCF

pouvaient le faire et le faisaient, bien avant que le « mouvement social » ne soit présenté comme un substitut à la mode, et cela n'était pas contradictoire avec l'organisation en cellules, c'en était le prolongement naturel. Cela signifiait que même si, au sommet du Parti, les préoccupations dominantes étaient marquées par le désir d'accéder à des postes de gestion de la société, des générations de militants ont eu à cœur de défendre, à leur façon, l'idée que la classe ouvrière se devait d'intervenir au plan politique. Et l'absence de démocratie entre la base et le sommet n'était que le reflet de la façon dont la direction du Parti Communiste tentait d'obtenir des strapontins au sommet de la société, en monnayant l'influence conquise par l'activité de ses militants dans les luttes.

Ce ne sont pas ceux des militants du PCF qui continuent à croire en l'avenir du communisme, en dépit de l'orientation engagée par Hue et les siens, qui sont tournés vers le passé. Ce sont leurs dirigeants actuels.

Annie ROLIN

Barre – Millon Les frères soi-disant ennemis

A Lyon, les grenouillages pour les élections municipales vont bon train pour la succession de l'actuel maire Raymond Barre. Parmi les prétendants à la succession figure Charles Millon, qui s'était fait sermonner par Barre pour avoir tenté en 1998 d'accéder à la présidence du Conseil régional de Rhône-Alpes en s'appuyant sur les élus du Front National.

A l'époque, Barre avait estimé l'exclusion de Millon de l'UDF « nécessaire » et « regrettait qu'elle ait tant tardé » car « nous sommes dans un domaine où il faut que la clarté et la rigueur règnent » avait-il dit. Ces derniers jours, le même Barre a entonné une autre chanson, soulignant qu'ayant « travaillé de très nombreuses années avec

Charles Millon », il a « pour lui amitié et estime » et qu'« il appartient aujourd'hui à Charles Millon d'estomper le passé et de se faire accepter par l'opinion républicaine ».

Après les élections régionales, la gauche plurielle avait vanté les mérites de la droite « républicaine » incarnée par des hommes comme Barre qui refusaient de s'allier avec le Front National. Elle prétendait qu'il ne fallait pas confondre ces soi-disant bons éléments et les mauvais de la droite parlementaire. Ces bons « républicains » ont des indignations à géométrie variable. Et les différences qui ont pu exister à certains moments entre les Barre et les Millon, peuvent changer d'une élection à l'autre.

A.R.

L'INÉGALITÉ DEVANT L'IMPÔT

Dans une feuille jointe à la déclaration d'impôts, le ministère de l'Economie et des Finances fait sa publicité, sous couleur d'informer les contribuables des principales mesures fiscales nouvelles en l'an 2000.

Sont mises en valeur des mesures, prescrites en septembre 1999, concernant les logements : la réduction de la TVA à 5,5% sur les travaux dans les appartements, l'allègement des « frais de notaire » et la suppression progressive du « droit au bail » (elle sera complète en 2001) sont destinés à faire croire que le gouvernement fait du « social »... Mais même si ces mesures touchent un nombre relativement important de contribuables, la baisse qu'elles représentent n'est guère importante pour chacun.

Mais la vingtaine de dispositions énumérées ensuite concernent principalement les riches et les entreprises. Car qui donc bénéficiera de la réduction de 30% des droits sur les donations par des personnes de plus de 75 ans et de l'abattement de

500 000 F en cas de succession entre époux, sinon des gens riches ou du moins largement aisés ?

Pour les entreprises, on parle toujours de petites et moyennes entreprises, qui sont certes les plus nombreuses, mais les plus grosses ont d'autres moyens d'échapper à l'impôt. Et combien de petites et moyennes entreprises dépendent ou font partie d'un groupe qui lui, n'a rien de petit ?

Eh bien, pour ces PME, ces petites et moyennes entreprises, qui regroupent des entreprises de quelques employés comme d'autres en emploient 5 à 600, la taxe professionnelle sur les salaires sera complètement supprimée, les impôts seront allégés, les droits de succession réduits dans certains cas. Et pour toutes les entreprises, la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés et la taxe de création d'entreprise seront supprimées. Tout cela, évidemment, sous prétexte d'inciter à l'embauche, le plus souvent sans effet.

Quant aux schémas joints à la feuille d'impôts et montrant d'où viennent les recettes fiscales et à quoi servent les dépenses de l'Etat, leur présentation vise surtout à cacher que c'est toute la population qui paie, et donc d'abord les travailleurs. Une fraction d'entre eux paie l'impôt sur le revenu, mais tous paient la TVA, impôt injuste s'il en est, puisqu'il concerne l'ensemble des consommateurs, indépendamment de leurs revenus et de leur fortune. Cette partie des rentrées fiscales représente 44% des recettes de l'Etat, et même bien plus si l'on y inclut les taxes sur les carburants. Et c'est avant tout la bourgeoisie qui empoche, par le biais des intérêts et du remboursement de la dette et par les aides et subventions de toutes sortes. Mais ces dépenses-là n'apparaissent pas dans les schémas gouvernementaux. Il est vrai qu'il n'y a pas de quoi se vanter.

Vincent GELAS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

QUELQUES PIERRES, C'EST BIEN LE MOINS QUE SA POLITIQUE MÉRITE!

Pauvre Jospin ? Contraint d'écouter son voyage en Israël après avoir essuyé de méchants jets de pierre à l'université de Bir Zeit, dans les territoires palestiniens ? Jospin a pu mesurer le poids des mots et le choc des propos ! Des siens s'entend ! Et leurs retombées !

Malentendu ? Dérapage ? Certainement pas ! Ce n'est pas une révélation que Jospin mais également Chirac, par-delà leurs risettes à Arafat et autres dirigeants du monde arabe (contrats commerciaux obligent), défendent au Proche-Orient la politique des grandes puissances qui consiste depuis des décennies à s'appuyer sur Israël et son armée pour en faire le gendarme principal de la région.

Depuis 1967, l'armée israélienne occupe militairement le Golan. Depuis plus de 20 ans, elle occupe militairement une large zone du Sud Liban, à partir de laquelle elle organise des raids aériens contre des cibles libanaises civiles autant qu'économiques ou militaires. Une tripotée de résolutions de l'ONU lui demandent poliment de quitter ces zones. Sans aucun effet évident ! Israël n'a concédé aux dirigeants palestiniens, en guise d'Etat indépendant, que quelques bantoustans où ils peuvent faire les flics contre leur population, à défaut de la nourrir et de lui permettre véritablement de vivre. Et voilà Jospin qui va dire à ceux qui opposent des pierres et quelques armes à la superpuissance militaire de l'Etat d'Israël qu'ils sont des terroristes et qu'ils compromettent le processus de paix ! Quels que soient ces combattants du Hezbollah libanais, tout fanatiques religieux qu'ils soient et certes bien mauvais bergers de la cause palestinienne et arabe, ce ne sont pas eux les agresseurs et la résignation n'est certainement pas la solution ! Il ne faudrait pas inverser les rôles. Et si Jospin le fait, c'est qu'il est consciemment et volontairement dans le camp d'Israël, c'est-à-dire dans le camp des grandes puissances, contre les peuples de la région.

Ce qui n'est pas un secret ! Ceux qui s'étonnent des propos de Jospin, ici, dans les milieux populaires de gauche, d'origine arabe ou pas, sont bien naïfs ou ont la mémoire bien courte. C'est avec le socialiste Guy Mollet

au gouvernement que l'intervention militaire anglo-française de Suez a été déclenchée en 1956 contre l'Egypte et le monde arabe. C'est avec le même Guy Mollet, épaulé à l'époque par Mitterrand, que la guerre d'Algérie a été menée et que carte blanche a été donnée aux paras français pour torturer, massacrer. Aujourd'hui d'ailleurs, c'est Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères socialistes, qui au plus fort du carnage de l'armée russe contre Grozny, donne l'accolade à Poutine et vante ses qualités de « patriote ».

La droite, sur le fond, a très exactement la même politique.

Et quand on dit « politique de grande puissance », ça veut dire appui aux dirigeants, même dictateurs, qui maintiennent un certain ordre social destiné à assurer le maximum de profits aux grands trusts et banques qui dominent à ce jour le monde. Si Védrine cire les bottes de Poutine, c'est que le régime russe se charge d'extorquer aux classes populaires la plus-value nécessaire au remboursement des prêts occidentaux, intérêts et capital. Et si Jospin cire les bottes d'Ehoud Barak, c'est en particulier parce que des intérêts économiques français non négligeables sont en jeu. Ainsi Gayssot, qui était du voyage comme de bien d'autres coups tordus, souligne l'importance d'arracher la commande d'Airbus à la compagnie El Al, plutôt qu'elle continue à s'équiper de Boeings comme jusque-là ! Nous y sommes ! Ça méritait bien quelques mots qui plaisent aux dirigeants israéliens. Et ce ne sont pas Lagardère ou Dassault qui jetteront à Jospin la première pierre !

Subsidiairement, la polémique Chirac-Jospin dans tout ça n'a d'autre but que de savoir qui des deux en tirera le plus de voix pour les présidentielles de 2002 et l'honneur de présider à la politique de Lagardère et Bouygues - Ô pardon de la France ! - dans le monde.

La politique internationale des travailleurs, totalement solidaire des intérêts des travailleurs et des peuples du monde entier, serait tout autre

Editorial des bulletins d'entreprise L'Étincelle du lundi 28 février 2000, publiés par la fraction.

Le numéro 7 de *Convergences Révolutionnaires* (janvier-février 2000), édité par la fraction *L'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire, est paru. Au sommaire, un dossier « *Où va le Parti communiste français à la veille de son trentième congrès ?* » et des articles sur différents sujets, entre autres sur la deuxième loi Aubry, l'extrême droite et l'Organisation Mondiale du Capitalisme contestée à Seattle.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F abonnement de soutien) écrire à *Lutte Ouvrière*, fraction *L'Étincelle*.

Leur société

Ile de la Réunion

TROIS MILLIARDS ET DEMI POUR LES PETITS... ET GRANDS PATRONS

En annonçant avec cynisme que les RMIstes réunionnais pouvaient bien attendre encore cinq ans avant d'être traités à égalité avec leurs compagnons de misère de la métropole, Jean-Jacques Queyranne, le secrétaire d'Etat aux DOM, a fait savoir que les plus pauvres n'étaient pas sa priorité.

La priorité, pour les ministres, ce ne sont pas ceux qui doivent survivre avec 2 000 F par mois, ce n'est pas l'ouvrier payé au SMIC ou aux deux tiers du SMIC, ce n'est pas non plus celui ou celle qui se demande de quoi demain sera fait parce que son contrat de travail n'est que de quelques mois ou de quelques semaines. Non, le souci de Queyranne et du gouvernement est de permettre aux patrons de s'enrichir rapidement.

A cette fin, Queyranne vient d'annoncer que, dans les DOM, les patrons seraient dorénavant exonérés à 100 % de leurs cotisations sociales. Cela concernerait les entreprises de moins de 11 salariés pour tous les salaires inférieurs à 1,3 fois le SMIC. Ce cadeau gouvernemental s'élèverait à 3,5 milliards de francs par an pour la seule Réunion, soit trois fois plus que l'aide versée en 1999. La plupart des patrons seraient concernés : ceux de l'hôtellerie, de la restauration, de la pêche, de la presse, de l'audiovisuel, de l'industrie... En revanche, les patrons du bâtiment ne pourront bénéficier du même avantage qu'à hauteur du tiers des autres secteurs. Les pauvres !

Comme à chaque fois que la manne gouvernementale déverse généreusement ses subventions dans les poches patronales, c'est l'emploi qui sert de justification. Mais si cette politique d'aides multiformes via les subventions, les exonérations, les dégrèvements d'impôts avait un quelconque effet sur l'emploi, depuis le temps cela se saurait. La précédente loi Perben qui, à la Réunion, exonérait chaque année le patronat de plus d'un milliard de francs de cotisations sociales, n'a nullement enravé la montée du chômage qui touche aujourd'hui près de 40 % de la population active. Le patronat a empoché, des travailleurs ont été débauchés car il n'y a jamais eu de lien entre les aides que l'on donne aux patrons et la volonté de ces derniers d'embaucher.

D'ailleurs, Queyranne le sait fort bien. Interrogé sur Télé-Réunion, il a simplement dit espérer que son dispositif servirait à l'emploi. Espérer ! Aurait-il un doute à ce sujet ? Et comment compte-t-il vérifier que les sommes rondelettes qu'il s'appête à donner aux patrons serviront bien à

créer des emplois ?

Mais cette fois-ci, argue Queyranne, ce sont les petits patrons qui sont aidés : politique de gauche oblige. Mais est-ce là une garantie pour les travailleurs et les chômeurs ? Aucunement ! D'abord, bien des petits patrons ne sont pas à plaindre. Mais surtout, afin de pouvoir bénéficier d'une exonération totale des cotisations sociales, la mesure gouvernementale risque d'inciter de nombreux patrons à se débarrasser des salariés les mieux payés pour les remplacer par de nouveaux travailleurs payés au SMIC, ou juste au-dessus. Quant aux gros patrons, même s'ils n'apparaissent pas concernés, ils tireront eux aussi leur épingle du jeu. Ils exerceront des pressions plus fortes pour tirer vers le bas le prix de leurs sous-traitants qui sont souvent des petits entrepreneurs, récupérant ainsi et pour eux-mêmes tout ou partie des aides. Et comme ils le font déjà, ils créeront de petites filiales, ce qui leur permettra de bénéficier directement des largesses gouvernementales. Et ainsi, des mesures prétendument destinées à aider les petits patrons, arroseront tout aussi bien les plus gros.

Pour développer ou sauvegarder l'emploi, c'est d'une tout autre politique que la classe ouvrière a besoin, travailleurs et chômeurs confondus. Cette politique consisterait à prendre sur les bénéfices des grosses entreprises pour financer de nouveaux emplois ; à contrôler leur comptabilité, ainsi que celle de leurs principaux dirigeants, lorsque se profilent des mesures de licenciements, afin de vérifier quels sont les fonds disponibles et quelle utilisation pourrait en être faite. Cette politique consisterait à cesser de subventionner le patronat et à utiliser l'argent rendu disponible afin que l'Etat crée lui-même des emplois dans les services publics. Et à la Réunion, comme ailleurs, ce ne sont pas les besoins qui manquent, en particulier dans le logement, les transports, la santé, l'éducation...

Évidemment, cette politique ne pourra être appliquée que si la classe ouvrière la fait sienne. Car il est bien sûr hors de question d'imaginer, au vu de la politique propatronale menée par le gouvernement de la gauche plurielle, que celui-ci fasse un pas dans cette direction sans y être contraint.



Manifestation à Paris, le 15 mars 1999.

Les projets d'Allègre **DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DES ENSEIGNANTS... ET DES ÉLÈVES!**

Dès la rentrée des vacances les enseignants des lycées d'enseignement professionnel de la région parisienne se sont réunis dans leurs lycées, dans des assemblées au niveau des départements et au niveau de la Région. Bien déterminés à ne pas laisser passer les projets d'Allègre, ils ont manifesté le jeudi 24 février. Quelques lycées d'enseignement professionnel étaient déjà en grève dès la rentrée, et d'autres ont voté la grève reconductible à partir de lundi 28 février à Paris, dans les Yvelines, en Seine-Saint-Denis (le LEP Simone-Weil à Pantin), par exemple.

Mais le mécontentement dépasse largement les lycées professionnels: du primaire en passant par les collèges jusqu'aux lycées d'enseignement général, les raisons de se mettre en grève sont nombreuses.

Durant tout le mois de février se sont succédés des manifestations, comme celles de l'académie de Montpellier, 10 000 manifestants à Montpellier le 12 février et 20 000 le 16 février, avec les parents, mais aussi 15 000 manifestants à Nîmes le 12 février; mi-février, 37 collèges et lycées du Gard sur 56 étaient en grève reconductible. Partout, c'est la politique d'économies d'Allègre qui est contestée.

Allègre s'attaque à l'enseignement professionnel.

Allègre a commencé l'année dernière avec sa « chartre de l'enseignement professionnel intégré » qui devrait entrer en application à la rentrée prochaine. Pour les élèves, cela veut dire beaucoup plus de stages dans les entreprises, celles-ci ayant leur mot à dire sur les programmes et les évaluations des élèves: ces stagiaires serviront surtout de main-d'œuvre gratuite. Cela veut dire aussi une diminution du temps de formation, moins de français, moins de maths, moins de langues vivantes, moins de formation théorique, y compris dans le domaine professionnel: en moyenne par exemple une demi-heure de français en moins par semaine, et pour l'enseignement professionnel lui-même deux heures de moins par semaine!

Le prétexte invoqué par le gouvernement, de mieux adapter la formation pour ces élèves, est évidemment faux car, avec moins de formation théorique, les jeunes qui choisiront la filière professionnelle auront, au contraire, plus de mal à se reconverter si nécessaire. Cela voudra dire moins de culture générale pour des jeunes qui y ont déjà moins accès que d'autres.

Pour les enseignants, un décret d'Allègre devrait être voté le 6 mars qui s'attaque au statut des professeurs de l'enseignement professionnel en instaurant une annualisation des horaires et une flexibilité. Mais il va servir surtout à diminuer le nombre de postes et donc de professeurs, alors qu'il faudrait au

contraire créer des emplois pour qu'il y ait moins d'élèves par classe. Ces dernières années, une bonne partie, voire dans beaucoup de LEP la moitié des enseignants des lycées d'enseignement professionnel ont été embauchés en tant que maîtres-auxiliaires ou contractuels. Avec les projets d'Allègre ils se retrouveront pour beaucoup chômeurs. Dans bien des LEP, il a été déjà annoncé qu'il y aurait l'année prochaine des postes en moins et donc des précaires mis dehors. Ainsi pour les LEP parisiens, les suppressions de postes pouvant aller jusqu'à plus de 15% de l'effectif; ce serait 10% pour les LEP de l'académie de Créteil! A d'Alembert à Aubervilliers, par exemple, il a été annoncé 80 heures en moins, ce qui signifie 4 à 5 postes en moins, à l'ENNA de Saint-Denis, il serait question de supprimer 100 heures!

Une attaque qui vise aussi les autres branches de l'enseignement

A la mi-février le ministère a fait connaître les dotations horaires des écoles primaires et des collèges pour la prochaine rentrée 2000. C'est ce qui a provoqué grèves, manifestations et occupations d'écoles, en particulier dans le Gard, mais pas seulement. D'ailleurs Allègre a dû reculer pour 350 postes sur les 1000 réclamés par les instituteurs. Les collèges et les lycées sont touchés: les « dotations horaires globales », c'est-à-dire ce que les établissements auront comme postes à la rentrée prochaine, qui sont annoncés en ce moment partout, sont dans beau-

coup d'endroits en diminution. La réforme d'Allègre, pour l'enseignement secondaire « général » cette fois, qui avait suscité la colère des enseignants l'an dernier parce qu'elle diminuait l'horaire pour l'enseignement des langues, des maths, de l'histoire etc, permet justement ces diminutions de postes...

Pour beaucoup d'enseignants, il est évident que le ministre de l'Éducation nationale veut faire des économies, par tous les moyens, et qu'il faut donc se battre.

Dans beaucoup d'établissements, surtout les LEP pour l'instant, mais pas seulement une journée de grève et de manifestation se prépare pour le 6 mars, jour où se réunit le Comité Technique Paritaire ministériel, chargé d'entériner la carte scolaire du second degré, c'est-à-dire le nombre des postes et leur répartition pour les établissements du secondaire et la remise en cause du statut des professeurs des lycées d'enseignement professionnel. Et la meilleure façon de préparer le succès du 6 mars, c'est que la grève démarre... le plus vite possible dans les établissements.

Et puis il faudrait que la riposte devienne générale à toute l'Éducation nationale car, comme pour tous les services publics, le gouvernement entend faire le plus d'économies possible. Cela implique une régression des conditions d'enseignement, qui touchera bien sûr surtout les enseignants, les parents et les jeunes des quartiers et des banlieues populaires! La « cagnotte », ce n'est pas l'Éducation nationale qui en verra la couleur, ni la santé, ni les transports... sauf si la crainte de la colère des enseignants lui fait desserrer les cordons de la bourse.

Aline RETESSE

POUR LA FIN DES EXPULSIONS SANS RELOGEMENT

L'association Droit au logement vient de lancer un appel « Halte aux expulsions sans relogement » avec l'annonce d'une manifestation à Paris. Nous le publions ci-après.

« Cette année encore, à partir du 15 mars, les expulsions sans relogement vont poursuivre leurs ravages. 100 000 jugements d'expulsion sont prononcés chaque année par les tribunaux.

Des dizaines de milliers de familles seront contraintes de quitter leur logement, souvent par la force. Elles se retrouveront à la rue, sans autre solution dans le meilleur des cas qu'un hébergement de quelques jours dans un hôtel ou un foyer.

Combien d'enfants seront séparés de leurs parents, combien de familles éclateront face à cette cruauté sociale, combien de sans-abri continueront à errer dans notre pays?

La Loi contre les exclusions n'a rien changé à cette tragédie et les rares dispositions positives restent inappliquées. Les expulsions illégales menées par des gros bras se multiplient. La spéculation immobilière reprend provoquant un accroissement des demandes d'expulsion.

Nous demandons pour le nouveau millénaire:

- Un moratoire des expulsions locatives et l'effacement des dettes locatives des ménages à faibles revenus.

- Une loi interdisant les expulsions sans relogement, à l'occasion des débats parlementaires sur le logement qui commencent à l'Assemblée nationale le 8 mars (Loi de solidarité et de renouvellement urbain).

- L'application de la Loi de réquisition pour ceux qui sont déjà dans la rue, sachant que 2 millions de logements sont vacants dans notre pays, dont 136 000 à Paris et 405 000 en Ile-de-France (recensement de 1999).

Nous appelons à une manifestation contre les expulsions sans relogement dimanche 12 mars, à 14 h Place de la République à Paris.»

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.

États-Unis

LA BARBARIE DE LA PEINE DE MORT

L'exécution d'une grand-mère impotente de 62 ans au Texas, condamnée à mort depuis 1985 pour avoir assassiné ses deux derniers maris, et à qui le gouverneur a finalement refusé sa grâce, a une nouvelle fois soulevé l'émotion devant cet acte barbare perpétré de sang-froid et de plus en plus fréquent aux USA. Il s'agissait cette fois d'une femme et d'une Blanche, ce qui a contribué à attirer l'attention des media internationaux. Mais la veille un autre condamné à mort avait été exécuté.

Multiplication des exécutions capitales

De plus en plus nombreuses sont les protestations contre la violence de la répression qui sévit aux USA, sans enrayer pour autant la criminalité qui est l'une des plus élevées de tous les pays industriels. L'incapacité de la société à contenir la criminalité engendre une répression de plus en plus ample et de plus en plus arbitraire. Ainsi en dix ans, de 1990 à nos jours, le nombre de personnes incarcérées a doublé, passant de un à deux millions. Pour passer de 500 000 à 1 million, il avait fallu 90 ans ! Quant aux exécutions de condamnés à mort, elles ont repris en 1977 après une décennie d'interruption.

Cent personnes furent exécutées dans les onze années qui suivirent mais, pour la seule année 1999, près d'une centaine d'exécutions ont eu lieu. C'est dire à quel point le rythme des condamnations et des exécutions s'est accéléré. Aujourd'hui 38 des cinquante Etats américains appliquent la peine de mort et il est régulièrement question de la rétablir dans d'autres. Près de 4 000 condamnés à mort attendent leur exécution, sept fois plus qu'il y a vingt ans.

Fréquentes erreurs judiciaires

Les erreurs judiciaires se multiplient avec les condamnations. Mais jusqu'ici un seul Etat, l'Illinois, a décidé de suspendre toutes les exécutions, les condamnés à mort qui ont été libérés après que les erreurs judiciaires eurent été établies étant plus nombreux que les condamnés effectivement exécutés. Clinton a, lui, refusé tout moratoire des exécutions capitales et laissé à chaque Etat le soin d'examiner la question.

Pourtant le seul fait que près d'un tiers des exécutions ont lieu dans le seul Etat du Texas et que les quatre cinquièmes des exécutions ont lieu dans le sud des USA illustre le caractère arbitraire de la peine de mort. De même, de grandes différences peuvent exister au sein d'un même Etat. Ainsi à Philadelphie où il y a trois fois plus de meurtres qu'à Pittsburgh, il y a onze fois plus de condamnations à mort. Il faut dire que c'est là que sévit le juge Sabo qui a condamné à mort Mumia Abu Jamal, et qui est responsable de

plus d'un cinquième de toutes les condamnations à mort de tout l'Etat de Pennsylvanie.

Discrimination raciale et sociale

Et surtout la plupart des condamnations à mort obéissent en fait à des critères raciaux et des critères sociaux. La Cour suprême des USA elle-même a reconnu le caractère arbitraire des condamnations à mort, mais c'est à la victime de faire la preuve de la partialité du jugement qui la frappe !

Moins de la moitié des meurtres sont perpétrés sur des Blancs mais il y a quatre fois plus de condamnations à mort pour l'assassinat de Blancs que pour l'assassinat de Noirs ! Par ailleurs, selon une étude réalisée en Pennsylvanie, un accusé noir a quatre fois plus de risques d'être exécuté qu'un accusé blanc dans les mêmes conditions.

Enfin, le système judiciaire est tel aux USA que seuls ceux qui ont les moyens de payer un bon avocat et les investigations auxquelles il a la charge de procéder peuvent faire valoir leurs droits. Une étude réalisée par l'Etat de New York estime en moyenne à 600 000 dollars (3 600 000 F) la somme nécessaire pour se défendre correctement lorsqu'on est accusé de meurtre. Les pauvres ont droit à un avocat nommé d'office et doté au mieux de 2 000 dollars et parfois de rien du tout. Et sur les près de 4 000 condamnés à mort, seuls une vingtaine avaient les moyens de se défendre et plus de 90 % n'avaient pas les moyens de se payer un avocat.

C'est dire que les condamnés à mort pauvres ont encore moins les moyens de réunir de nouveaux éléments permettant de démontrer l'erreur judiciaire. Les erreurs révélées dans l'Illinois l'ont été parce que des bénévoles (un professeur de droit et ses élèves, des journalistes, etc.) se sont transformés en enquêteurs pour démontrer les enquêtes bâclées, les subornations de témoins, les fausses preuves, les aveux extorqués par mauvais traitements, bref tout ce qui fait manifestement le quotidien de la répression policière et judiciaire. Il en a été de même pour Odell Barnes qui a toujours clamé son innocence et dont le cas fut pris en charge par une association française. Les pauvres, les faibles, les simples d'esprit, les marginaux sans relations sont la cible favorite des policiers en mal de coupables.

Une société barbare

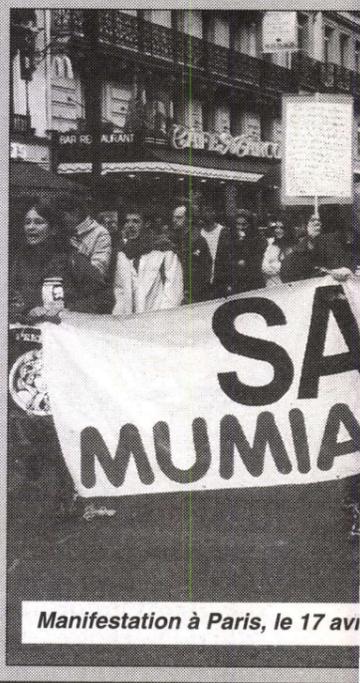
Alors oui, le fonctionnement de la machine de répression est inhumain, barbare et qui plus est totalement inefficace contre la criminalité, ce que l'immense majorité des policiers américains reconnaissent. Car la criminalité se développe sur le terrain de l'organisation sociale capitaliste, et c'est l'incapacité de l'enrayer dans le cadre de ce système qui amène les politiciens, relayés par les journalistes complaisants, à faire croire à la population qu'on se préoccupe de sa sécurité en condamnant à mort à tour de bras.

Et depuis un quart de siècle que la crise économique a fait reculer la société des dizaines

Vie sauve pour Mumia

Mumia Abu Jamal, en prison depuis 18 ans à l'issue d'un procès injuste et raciste, vit sous la menace d'une exécution. Le report de ce véritable assassinat légal, obtenu il y a trois

LA MANIFESTATION À PARIS SA PLAC



Manifestation à Paris, le 17 av

d'années en arrière, à l'aube du troisième millénaire, dans le pays le plus riche et développé de la planète, la peine de mort est un enjeu dans la bataille électorale qui s'annonce. Des pauvres gens vont être exécutés parce que cela paye électoralement. Le candidat républicain, George W. Bush, en est convaincu, lui qui a laissé

La police new-yorkaise fait régner



Le 4 février 1999, des policiers en civil de New York, abattaient dans le hall de son immeuble un jeune immigré guinéen de 22 ans qui n'avait rien à se reprocher, en « l'arrosant » de 41 balles (dont 19 ont atteint leur cible !).

Pour justifier leur geste, les policiers ont parlé de méprise. La victime, Amadou Diallo, ressemblait, disent-ils, au portrait-robot d'un voleur et ils auraient interprété à tort un geste du jeune homme portant sa main à la poche pour tirer, non un revolver, mais son portefeuille !

L'affaire vient d'être jugée et le verdict est tombé vendredi 25 février : c'est l'acquiescement pur et

simple pour les quatre policiers mis en cause dans cette affaire qui avait suscité au moment des faits beaucoup d'émotion dans la communauté noire aux USA et particulièrement à New York, provoquant pendant deux mois des manifestations quotidiennes de plus d'un millier de personnes devant le bureau de la police municipale.

Les policiers mis en cause appartiennent en effet à une unité spéciale de la police new-yorkaise, l'« unité de lutte contre les crimes de rue » créée dans le cadre de l'opération « Zéro tolérance » initiée depuis 1993 par le maire Giuliani.

Il s'agit, sous prétexte de lutter contre l'insécurité, de procéder à des arrestations massives « au faciès », en multipliant les contrôles d'identité agressifs, la présence policière et la traque aux petits délin-

Manifestation à New-York contre les brutalités policières, en octobre 1998.

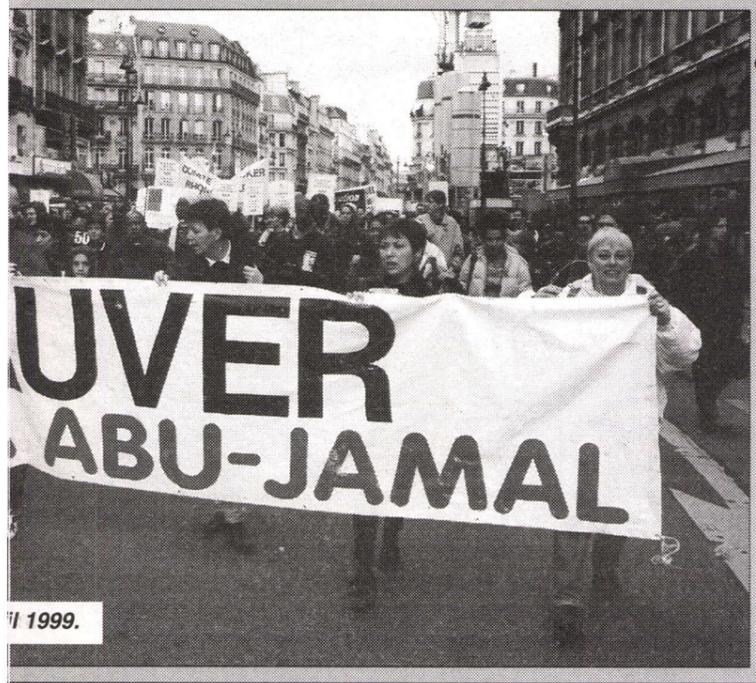
Justice et liberté pour Mumia Abu Jamal !

mois, ne suffit pas. Les autorités de Pennsylvanie, aux Etats-Unis, refusent jusqu'à présent la révision du procès dont tout le monde sait qu'il a été truqué.

Il faut exiger la vie sauve

et la liberté pour Mumia Abu Jamal, cet ancien militant des Panthères Noires, et participer aux manifestations du samedi 11 mars partout où elles auront lieu.

**MANIFESTATION NATIONALE AURA LIEU :
SAMEDI 11 MARS, à 14 h 30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**



exécuter 120 personnes au Texas depuis qu'il est devenu gouverneur en 1995. Quant aux candidats démocrates, qui se gardent bien de s'opposer à lui sur ce terrain, ils vont peut-être tenter de montrer qu'ils sont aussi fermes que lui, comme Clinton l'avait fait en son temps.

Écraser les autres, jouer avec

leur vie pour servir ses propres intérêts, tel est le comportement des hommes d'Etat, suivant d'ailleurs en cela les comportements des capitalistes qui dominent le monde. Il faudra bien se débarrasser un jour de tous ces criminels-là pour sortir enfin de la barbarie.

Dominique CHABLIS

Contre l'insécurité

quants, à défaut souvent de pouvoir coincer les autres. Conséquences de cette politique : les prisons sont surpeuplées car la justice se montre inflexible pour les délits mineurs, les sans-abri sont repoussés dans les quartiers déshérités, les pauvres sans cesse harcelés dans les espaces publics et un fossé de haine sépare la communauté noire et latino-américaine des forces de l'ordre qui les tracent sans cesse (d'après l'enquête d'un quotidien new-yorkais, 80 % des jeunes hommes noirs et latino-américains ont été arrêtés et fouillés au moins une fois lors de cette campagne !)

Ce harcèlement policier et souvent raciste ne s'est pas fait sans bavures, comme celle concernant un jeune Haïtien, Abner Louima, victime de tortures sexuelles dans un poste de police, pour lequel un

policier a finalement été arrêté et condamné à 30 ans de prison ; l'« unité de lutte contre les crimes de rue » responsable de la mort d'Amadou Diallo et composée de 380 policiers presque tous Blancs, a fait l'objet de plusieurs enquêtes judiciaires et administratives à cause des nombreux abus, en particulier à caractère raciste.

L'acquiescement des policiers pour l'assassinat d'Amadou Diallo arrive dans ce contexte pour absoudre le comportement de la police au nom des bons résultats obtenus dans la lutte contre la criminalité.

Ce verdict de clémence est en soi révoltant, mais c'est aussi un blanc-seing inquiétant donné à la police, qui légitime et encourage à l'avenir ses comportements trop souvent expéditifs et racistes, à New York comme ailleurs.

Claire LACOMBE

Tchéchénie



CRIMES DE GUERRE SANS TÉMOINS



Près d'un village
Tchéchène,
après le passage
des troupes
russes

Les autorités russes ont beau avoir bouclé non seulement Grozny mais quasiment l'ensemble de la Tchétchénie afin d'empêcher les journalistes de s'y rendre, les témoignages continuent d'affluer au sujet des exactions qu'y commet l'armée russe.

Ils disent tous la même chose. Les combattants tchéchènes ou supposés tels (il suffit souvent d'être simplement en âge de combattre) sont torturés, exécutés. Les civils sont rançonnés et assassinés à la moindre protestation. Les femmes sont souvent violées. Le pillage est général. Les « camps de filtration » sont des centres de torture. Bien pire que les soldats russes, qui font parfois preuve de mansuétude, il y a les forces spéciales, les OMON et surtout les mercenaires (Kontraktniki) chargés de terroriser ce qui reste d'habitants sur place et qui se payent, sous forme de viols, tortures, exécutions sommaires et pillages, sur leurs victimes.

Bref, il n'y a absolument aucun doute, la soldatesque russe est en train de rejoindre au palmarès des exactions bien des armées occidentales lors des guerres coloniales, et se hisse en ce moment au niveau des militaires et tortionnaires français de la guerre d'Algérie.

Bien entendu, comme d'autres avant eux, les autorités russes démentent tout en bloc, les tortures et les massacres. Il ne s'agit, prétendent-elles, que de rumeurs malveillantes, de désinformation

que font courir les Tchétchènes et leurs amis, pour discréditer la Russie. On croirait entendre, à quelques décennies d'intervalle, les partisans de l'Algérie française dénonçant « l'anti-France » ! Mais si les dirigeants russes se plaignent de ce que disent des journalistes, eh bien, ils n'ont qu'à les laisser aller voir sur place par eux-mêmes !

Oh, bien sûr, UN émissaire (pas deux !) du Conseil de l'Europe a pu se rendre en Tchétchénie. Mais pour y voir quoi ? Une ville détruite ? Certes, et le reste ?

C'est une sinistre comédie, dont se rendent complices l'envoyé en question et le Conseil de l'Europe, car cette prétendue visite ne pourra que servir de caution au régime russe. « Vous voyez », diront les dirigeants russes, « un envoyé occidental est venu, et il n'a rien vu de tout ce qu'on nous reproche ».

En fait, depuis le début de la guerre en Tchétchénie, les Occidentaux se montrent extraordinairement timorés sur cette question. En réalité, les Védrine, Jospin, Clinton, etc. ne veulent gêner en rien l'accession de Poutine au pouvoir lors de l'élection présidentielle russe du 26 mars. Et

donc ne pas lui mettre de bâtons dans les roues au sujet de la Tchétchénie.

Et n'oublions pas que si Poutine est élu, ce qui est quasiment assuré, les Jospin, Clinton et compagnie devront bien aller lui serrer la main à un moment ou un autre et traiter avec lui, et l'inviter dans des conférences internationales. Chirac l'a même d'ores et déjà invité à l'Elysée ! Dénoncer Poutine comme un criminel – ce qu'il est incontestablement – ne peut que rendre plus difficiles ces prochaines relations Est-Ouest que chacun des dirigeants des grandes puissances souhaite d'avance cordiales et fructueuses.

Alors les Tchétchènes sont abandonnés à leur sort par les tenants du monde qui se dit civilisé, par les partisans hypocrites de « l'humanisme », de « l'Etat de droit », et autres balivernes destinées à la galerie.

Seulement les Tchétchènes savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et, si Grozny est tombée, la guerre continue dans les montagnes du Caucase, et le régime russe est loin d'avoir remporté la partie. D'autant plus que les exactions ne peuvent que pousser de nouveaux combattants à se dresser contre lui.

André VICTOR

Les 35 heures dans la Fonction publique

FAUTE D'EMBAUCHES, PAS D'ACCORD

Toutes les centrales syndicales, à l'exception de la CFDT, ont rejeté l'accord-cadre sur les 35 heures pour toute la Fonction publique. La principale pierre d'achoppement est la revendication reprise par les travailleurs du secteur public dans les mouvements de ces derniers temps et qui seront encore à l'ordre du jour des manifestations des 14 et 16 mars prochains : la nécessaire embauche de salariés dans des services qui souffrent tous d'un manque de personnel, que ce soit dans les hôpitaux, dans les postes, dans l'éducation, dans les différentes branches de la Sécurité sociale, aux impôts ou dans les collectivités locales.

Ce rejet est un désaveu pour le gouvernement. Depuis qu'il est question d'une loi sur les 35 heures, que ce soit la première ou la seconde, Jospin et Aubry mettaient en avant le fait que cette loi était censée créer des emplois. Pourtant, les propositions du ministre de la Fonction publique, Zuccarelli, qui viennent d'être rejetées, étaient surtout remarquables par le fait que l'Etat-patron n'avait pas l'intention d'embaucher. Les vagues promesses d'une résorption de la précarité, qui ne serait pas des créations d'emplois mais une régularisation d'emplois précaires existants, n'ont pas suffi à entraîner l'adhésion des syndicats.

Faute d'accord général, la question va donc descendre d'un étage et se négocier secteur par secteur. C'est déjà ce qui est en cours. Aubry, par exemple, assume la négociation dans le secteur hospitalier tandis qu'Allègre se charge de l'Education nationale.

La multiplication des manifestations des agents hospitaliers et les projets de manifestation dans l'Education nationale montrent que pour le moment les ministres et les travailleurs sont loin d'être sur la même longueur d'ondes. Là encore, la pierre d'achoppement reste le refus d'embaucher du personnel au nom du dogme de la rigueur budgétaire.

Histoire de mettre la discorde au sein des différents secteurs de la Fonction publique et comme illusoire justification à son refus de créer de nouveaux postes, le gouvernement a téléguidé il y a quelques mois le rapport Roché qui pinaillait, avec mauvaise foi, sur l'horaire réel des travailleurs des services publics. Le gouvernement essayait ainsi de suggérer que les 35 heures, c'était déjà fait et donc cela était censé justifier l'embauche zéro. Mais tous ceux qui ont affaire aux services publics de ce pays – et ils sont des dizaines de millions – voient bien que partout le manque de

personnel est criant. A la Sécurité sociale, les dossiers en souffrance s'accumulent. Dans les bureaux de poste, les queues s'allongent et, dans les hôpitaux, infirmières et aides soignants sont débordés, et ça n'est pas sans conséquence pour les malades.

Mais si la négociation va se poursuivre « en ordre dispersé », comme dit la presse, le gouvernement entend bien poursuivre sa politique, lui, sans se disperser. Il va maintenir l'essentiel de ses propositions : les 35 heures hebdomadaires avec un plafond annuel de 1 600 heures, des maxima quotidien et hebdomadaire. Le dossier sur l'emploi précaire pourrait même être rouvert au niveau de l'ensemble de la fonction publique. Mais le gouvernement entend maintenir son veto sur les créations d'emplois.

C'est bien pour cela que toutes les manifestations actuelles qui viennent de différents secteurs de la Fonction publique sont importantes. Car seule la force

des travailleurs pourrait faire sauter ce veto gouvernemental, d'autant plus odieux que les besoins sont criants et les chômeurs, des millions. Mais la poussée des travailleurs contre le refus gouvernemental aurait d'autant plus de poids si les mouvements de protestation dans les différents services publics ne se manifestaient pas en ordre dispersé.

Car, si la plupart des syndicats ont refusé l'accord proposé par le gouvernement, ils ne montrent guère leur volonté de faire converger les différentes protestations du secteur public et pour faire que disparaissent les cloisonnements existant entre les différentes corporations du secteur public.

Contre les aspirations légitimes des travailleurs de la Fonction publique, les verrous sont donc nombreux. Il faut une lutte d'ensemble pour les faire sauter.

Jacques FONTENOY

Les emplois-jeunes à la SNCF

• RER ligne C COLÈRE ET JOURNÉE DE GRÈVE

Voilà bientôt deux ans que la SNCF recourt aux emplois-jeunes pour tenir des postes qui ressemblent comme deux gouttes d'eau aux postes d'accueil tenus par des cheminots au statut (titulaires). La belle aubaine, des jeunes entre 20 et 29 ans (eh oui !) avec un contrat renouvelable tous les ans sur une période de cinq ans maximum. Les salaires sont ceux de débutants, sans certaines primes. Par contre les contraintes d'horaires, de flexibilité, de pénibilité voire de risques, à certaines heures notamment, sont celles de nombreux cheminots au statut.

Certains en sont même à leur troisième année si l'on tient compte de contrats similaires passés avec des associations et des communes. Passé une première période de découverte de l'entreprise et d'appréciation de la situation de salarié avec paie régulière, c'est l'injustice et l'inquiétude qui prennent le dessus. D'autant que la SNCF, après avoir fait passer des tests d'embauche aux emplois-jeunes, leur a promis qu'ils seraient probablement embauchés définitivement. Juste un espoir, vite ébranlé par

d'autres annonces : délai de séjour avant titularisation de 30 mois, puis 18 mois mais en y ajoutant des tests supplémentaires.

Sur la zone de Juvisy-Brétigny-Massy (Ligne C de RER), les emplois-jeunes sont nombreux (plus d'une centaine sur un total de 1 500 à la SNCF) et parmi les plus anciens. Ils avaient déjà fait savoir leur inquiétude.

Puis on a appris, début février, que des emplois-jeunes, venus notamment de Villeneuve Saint-Georges, avaient fait une action à la Gare de Lyon à Paris.

Décidés à ne plus attendre, des emplois-jeunes de Juvisy-Brétigny-Massy ont décidé de se réunir. Ce fut un succès qui les a encouragés à continuer et même à créer un Comité pour les emplois-jeunes élu pour organiser réunions et actions. S'appuyant sur un préavis de grève de la CGT de la Région, ils ont informé de ce mouvement et l'ont préparé. Avec succès puisqu'ils se sont retrouvés très nombreux le 23 février, en grève, à participer à Montparnasse à une manifestation et intervention face à la direction SNCF, lors d'une réunion du Comité d'entreprise.

La direction a alors annoncé ce qui était sorti quelques jours auparavant de discussions de l'Observatoire constitué au niveau national entre elle et les syndicats, qui prévoient nationalement l'embauche de 1 000 emplois-jeunes, 350 en 2000 et 650 en 2001. Ce qui serait plu-

tôt encourageant a priori. Mais les emplois-jeunes ont quelques raisons de se méfier et d'y croire à peine, sans parler des problèmes de sélection par les diplômes ou les tests psychologiques, du choix à la tête du client et... de tous ceux qui ne seraient pas embauchés. Et puis

2001, c'est la quatrième année pour certains.

Alors ils continuent pour leur revendication : même travail, même statut pour tous ! Et la SNCF devra compter sur leur détermination à l'arracher.

Correspondant LO

• Gare du Nord

MOBILISATION POUR L'EMBAUCHE

Lundi 28 février, à la Gare du Nord de Paris, un rassemblement se tenait avec environ 200 cheminots dont 60 emplois-jeunes venant de toute la région Nord, bien plus que lors des précédents rassemblements. Le rassemblement était soutenu par les syndicats CGT, FO et Sud-Rail, mais c'est surtout l'activité des emplois-jeunes eux-mêmes pendant les jours précédents qui a permis aux cheminots et aux emplois-jeunes dispersés dans les gares de banlieue d'être informés et invités à cette assemblée.

La manifestation a aussitôt mis de l'ambiance dans la Gare du Nord : avec les pancartes, les slogans, les sifflets et des fumigènes, il était difficile de ne pas entendre la revendication : « *Embauche immédiate de tous les emplois-jeunes* ». Les chefs sont prudemment restés au balcon alors que des voyageurs attentifs

ont pu connaître la situation : les emplois-jeunes font le travail et les horaires décalés des cheminots, y compris le travail en équipes et le week-end, mais ils sont sous-payés et sans aucune garantie d'embauche.

Le directeur des Ressources humaines de la Région Nord est venu s'expliquer devant tous. Il a dit qu'à la place des dix embauches immédiates d'emplois-jeunes au cadre permanent de la SNCF, il acceptait de monter à trente alors que nous sommes deux cents emplois-jeunes sur la région Paris Nord ! Cela a été pris comme une insulte. Et quand il a prétendu que, d'après lui, nous n'avons pas « le niveau de formation nécessaire », cela a été le tollé : nous lui avons rappelé que cela fait souvent deux ans que nous assurons l'accueil dans les gares et les trains, à l'égal des cheminots. Il

a même dû admettre qu'il ne pouvait pas faire de différence entre un emploi-jeune et un cheminot. Il a aussi mis en avant la promesse d'embauche de mille emplois-jeunes sur l'ensemble de la SNCF (sur 2000) d'ici fin 2001, c'est-à-dire dans deux ans. Nous avons rappelé que nous voulons l'embauche immédiate de tous, maintenant et pas dans deux ans.

Comme nous avons assez vu et entendu ce directeur, nous sommes repartis en manifestation, toujours à deux cents dans la Gare, faisant le tour des guichets, des bureaux de la direction, de la gare banlieue, de la cantine de la Gare de l'Est et dans la Gare de l'Est.

Assurément, la SNCF n'a pas fini d'entendre parler de l'embauche des emplois-jeunes.

Correspondant LO

Pechiney Aluminium Dunkerque

LA GRÈVE CONTINUE

A l'usine Pechiney-Aluminium Dunkerque, la grève démarrée lundi 21 février se poursuit ainsi que l'occupation de l'usine. Comme la direction campe sur ses positions, ne propose que quelques jours de repos supplémentaires que nous financerions nous-mêmes par le blocage des salaires et la baisse des primes, nous continuons.

Cette deuxième semaine voit même un renforcement de la grève. Les opérateurs qui avaient pris des congés payés sont revenus et nous ont rejoints dans notre volonté de faire reculer la direction. Quelques non-grévistes de la première semaine nous ont aussi rejoints. Cela fait qu'il y a maintenant 80 % des 400 opérateurs en grève, et 50 %

des 120 employés, techniciens, agents de maîtrise.

Tous les jours une assemblée générale d'environ 200 personnes a lieu pour faire le point sur la situation et voter la poursuite.

Presque chaque jour aussi le directeur et quelques cadres tentent d'entrer dans l'entreprise. Mais aucun non-gréviste ne rentre et aucune production ne sort. Les cuves d'électrolyse continuent de fonctionner sans problème - c'est une nécessité technique -, ce qui démontre une fois de plus que ce n'est pas la direction qui fait fonctionner l'entreprise, mais bien les ouvriers et les techniciens. Et l'aluminium produit est coulé en rebut non commercialisable.

Lundi 28 nous sommes allés manifester à Paris devant les bureaux de Pechiney. Avec



les délégations d'autres entreprises, nous étions une centaine à nous faire entendre du PDG Rodier et de ses cadres réunis. Nous demandions que Rodier s'explique sur la politique du groupe. Pour toute réponse, il nous fallait accueillir par autant de policiers et proposait que quelque sous-fifre sans pouvoir rencontre une délégation de six d'entre nous, ce que nous avons refusé.

Deux entreprises, «Aviatube» à Carquefou (Loire-Atlantique) et Montreuil-Juigné

(Maine-et-Loire), continuent aussi la grève, que les travailleurs de ces entreprises ont démarrée avant nous, pour des revendications semblables, face à une direction qui veut nous arnaquer en s'appuyant sur la loi Aubry des 35 heures. A Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie, les syndicats ont aussi appelé à une journée de grève. A Rhenalu Neuf-Brisach dans le Haut-Rhin et Issoire près de Clermont-Ferrand les syndicats appellent aussi à des débrayages de 4 heures.

Effectivement il est nécessaire que le maximum de salariés du groupe s'unissent pour faire échouer les plans de la direction, qui vise 15 % de profits en réduisant nos revenus et en augmentant la productivité et la charge de travail. D'autant plus qu'à l'occasion de la fusion avec les groupes Alcan et Algroup ce sont les milliers de suppressions d'emplois envisagés par les directions qu'il faudra empêcher.

Correspondant LO

Servair - Roissy
Seine-Saint-Denis

UNE SEMAINE DE GRÈVE POUR 500 F PAR MOIS

Filiale d'Air France spécialisée dans la restauration à bord des avions, la Servair possède deux établissements à Roissy. Un accord sur les 35 heures avait été signé en juin 1999 par une partie des syndicats, prévoyant une baisse de salaire pour les nouveaux embauchés. La précarité, largement développée, n'a que peu reculé depuis l'accord. Quant aux augmentations générales de salaire, les salariés avaient perdu jusqu'au souvenir de la dernière...

Sur l'établissement de Servair-2 (800 personnes, dont 600 ouvriers en production qui tournent majoritairement en trois équipes sept jours sur sept) la grève a été préparée par des assemblées générales convoquées par la CGT et soutenues par SUD. L'augmentation de l'intensité du travail, les inégalités de paye entre « anciens » et « nouveaux », l'absence d'augmentation de salaire avaient fini par susciter un mécontentement diffus, se traduisant par de petits débrayages. Les assemblées générales visaient à permettre aux salariés d'exprimer collectivement leur grogne et à discuter ensemble de ce qu'ils étaient prêts à faire.

Le 15 février, l'assemblée générale se transforma en manifestation

au siège, créant quelques embouteillages sur la plate-forme de Roissy. La direction générale reçut l'ensemble des manifestants, annonça qu'il y aurait des augmentations générales cette année... mais comprises entre 0,5 et 1,2 %!

L'annonce fit l'effet d'une provocation : l'assemblée générale organisée dans la foulée (150 personnes, soit la grande majorité des gens en production présents à ce moment-là) décida de réclamer 500 F pour tous ainsi que le paiement à 39 heures des derniers embauchés. Et de lancer la grève.

Les jours suivants, du mardi au samedi, les AG se succédèrent (entre 100 et 170 personnes à chaque fois), prenant toutes les décisions importantes et élisant la délégation chargée de négocier avec le patron.

Deux tentatives furent faites pour étendre la grève en direction de Servair-1 (1200 personnes). L'accueil fut sympathique, suffisamment pour que la direction craigne l'extension de la grève, même si cela ne se produisit pas sur le moment.

Les syndicats FO, CFTC ou CSL rejoignirent le mouvement alors qu'il était déjà majoritaire, le renforçant plus encore. En revanche, sur l'autre usine, Servair-

1, les syndicats eurent une attitude plus attentiste, se contentant de menaces de grève par tract.

La direction fit rapidement des propositions, qui évoluèrent de jour en jour. Dès le troisième jour de grève, après l'expédition des grévistes Servair-2 à Servair-1, elle proposait 250 F par mois en mars, 125 F pour décembre 2000, puis à nouveau 125 F en décembre 2001. Soit les 500 F demandés mais seulement pour la fin 2001 ! Les gré-

vistes refusèrent ce calendrier d'augmentations. La direction assigna onze salariés devant le tribunal pour demander l'expulsion des grévistes, au nom de « la liberté du travail ». Mais elle céda du terrain de jour en jour. Pour finir, le lundi 21 février, après 6 jours de grève, elle lâcha 250 F par mois en mars 2000, 125 F en décembre 2000 et 125 F en mars 2001. Après ces nouvelles propositions, les grévistes obtinrent que le patron lève toute

menace de sanctions, cède sur le paiement de la moitié des jours de grève et accepte de prélever les retenues sur salaire sur un an. L'AG vota alors la reprise.

L'ambiance après cette victoire fut à la satisfaction. Les nouveaux embauchés, payés jusqu'à présent sur 35 heures sont désormais payés sur 39 heures. Et nous récupérons tous une petite partie des profits réalisés par Air France sur notre dos!

Dassault
Argenteuil - Val-d'Oise

BAS SALAIRES, ASSEZ

La réputation non fondée des « bons salaires » chez Dassault est héritée d'une période révolue depuis de nombreuses années. Les nouveaux embauchés, depuis quatre, cinq ans, qui touchent à peine 7000 F net à la fin du mois, ne l'entendent pas ainsi.

Une pétition CGT réclamant 1500 F d'augmentation pour tous a recueilli près de 500 noms en quelques jours. Et jeudi 24 février, à l'appel de la seule CGT, c'est ensemble, à plus de 300, nouveaux embauchés et plus

anciens, habitués à ne pas subir sans broncher, que nous avons parcouru les ateliers en défilant pendant une heure aux cris de : « Nous voulons, nous aurons 1500 F ».

Pour que la direction reçoive bien le message, nous avons terminé, toujours tous ensemble, dans les bureaux du directeur du personnel, qui ne semblait pas au mieux de sa forme en nous voyant débouler ainsi.

Certes, ce n'est pas encore la grève, mais l'arrivée d'une nou-

velle génération de jeunes ouvriers redonne du tonus à tous et le climat change, d'autant que Dassault se glorifie de résultats somptueux, et ils le sont, avec plus d'un milliard de bénéfice net, ce qui ne l'empêche pas de réitérer son leitmotiv de réduction des coûts.

Reste donc à faire en sorte que ce soit l'augmentation de la combativité qui produise l'augmentation de nos salaires.

Correspondant LO

Hôpital Pitié-Salpêtrière Paris

LE MÉCONTENTEMENT PERSISTE!

Dans le cadre du mouvement de lutte qui se poursuit à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, une conférence de presse commune a été organisée par les syndicats et le Comité Consultatif Médical (CCM) regroupant des médecins et chefs de service, jeudi 24 février. Elle a été un des points forts du mouvement.

Quinze jours auparavant, le CCM avec une quarantaine de médecins s'était réuni avec les hospitaliers sous la pression du mouvement. Or à de nombreuses reprises, en particulier au Bâtiment de Tête qui regroupe l'ORL, l'ophtalmologie et la neurochirurgie, des médecins avaient refusé de baisser l'activité, affiché un parfait mépris envers les personnels, en insultant même. Aussi, que cette conférence de presse commune, qui a rassemblé 500 personnes, ait pu se dérouler a été ressenti comme le résultat du mouvement sur l'hôpital, de l'agitation permanente depuis plus de deux mois.

Les médecins se sont déclarés solidaires du mouvement en dénonçant « une gestion plus comptable que médicale », le

handicap que représente une pénurie de personnels et même l'absence de marge sécuritaire du point de vue des personnels. L'ambiance, ponctuée d'applaudissements, était au beau fixe. Le président du CCM a demandé un moratoire des économies pour permettre de repenser l'organisation de l'hôpital en fonction de critères médicaux.

Cependant les médecins ont marqué leurs distances avec le mouvement, en condamnant certaines des actions des personnels en lutte, en particulier les manifestations dans les rues, ce qui leur a valu un tonnerre de huées. L'un d'eux a raconté qu'il avait manifesté lors de ses 25-30 ans et en avait conclu que cela ne servait à rien, tandis que le président du CCM a expliqué que l'engagement était individuel, que chacun avait sa façon de revendiquer. Et pour concrétiser leurs distances, ils n'ont pas participé à la manifestation avec les travailleurs dans l'hôpital, une fois la conférence achevée.

Ces derniers ont pris la parole après les médecins, pour dire leur ras-le-bol quotidien des conditions de travail, dénoncer les limites au-delà desquelles le danger est franchi. Ainsi le Réveil central, qui accueille tous les SAMU, les gens rapatriés de l'étranger et ceux qui bénéficient de dons d'organes, est en surcharge de travail permanente. Des patients restent 48 heures au Réveil, faute de pouvoir aller ailleurs. Le service reçoit 500 à 600 patients par mois, soit 30 par jour au moins et tourne en dessous du service minimum avec une aide-soignante et deux infirmières. Le service minimum devrait être deux aides-soignantes et quatre infirmières. Aussi les personnels accumulent les repos supplémentaires non pris, parfois depuis 6 ans, et ont à leur charge 150 heures supplémentaires.

A la Radio-centrale, le budget ne permet plus d'assurer le service comme avant. Des consultants de services internes et de ville sont refusés et dans le même temps l'activité du scanner a aug-

menté. En consultation interne, il y a 15 jours d'attente. Du matériel est périmé tandis que 5 salles de radiographie sont destinées à devenir des bureaux. Depuis quatre ans, l'effectif y a baissé de 10%. Le service des Urgences, lui, pour une capacité d'accueil de 90 personnes, reçoit actuellement 169 personnes par jour. Depuis que le service de pédiatrie a fermé, des enfants continuent à être accueillis aux Urgences sans que celles-ci soient équipées pour. En Radiothérapie médicale, il y a une infirmière et un agent hospitalier pour neuf lits dont cinq de thérapie lourde. Évidemment, il est impossible d'assurer les relations avec les patients. Et puis, dans ce service, les sacs de linge sale, de linge propre, les poubelles, le personnel et les visites transitent par le même ascenseur. Bonjour l'hygiène! La collègue qui témoignait ainsi a conclu en disant qu'elle avait l'impression d'être « une ouvrière dans une colonie de fourmis ». De très forts applau-

dissements ont marqué la solidarité de la salle avec son intervention révoltée et en colère.

Après la conférence, remontrés et contents d'avoir exprimé et entendu ce qu'ils avaient sur le cœur, les travailleurs ont fait le tour de l'hôpital.

L'après-midi, ils se sont retrouvés pour rencontrer le directeur de l'hôpital qui revenait de la direction générale. Ils ont essayé de lui extorquer ce qu'il comptait faire pour répondre à leurs exigences. Celui-ci fut clair avec lui-même, c'est-à-dire vigoureusement opposé au personnel en lutte. Il a déclaré « qu'il négocierait dans le cadre budgétaire imposé par le ministère » et même « qu'il n'excluait pas la fermeture de lits par le biais de la réorganisation de l'hôpital ».

Alors, autant dire que les participants présents à cette rencontre restent insatisfaits et que la manifestation du 29 février allait offrir à nouveau la possibilité de dire son ras-le-bol.

Correspondant LO



AFP

CEAC Nanterre Hauts-de-Seine



EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

A l'usine CEAC (Compagnie européenne d'accumulateurs, groupe Exide) de Nanterre, où nous sommes 250 à fabriquer des batteries automobiles, la grève a démarré le mercredi 23 février. Quand nous avons appris que l'usine de Lille s'était mise en grève dès le lundi sur les salaires, ça n'a pas traîné — et la troisième usine de production du groupe, à Auxerre, a fait de même: nous nous sommes mis en grève nous aussi pour 4 francs d'augmentation, pour toutes les autres revendications, ainsi que pour le passage aux

35 heures sans perte de salaire.

Les revendications, ce n'est pas ce qui manque. Les accidents de travail se succèdent à l'usine: cinq, rien que la semaine précédente. Pas étonnant, car les cadences infernales nous amènent à des situations de non-sécurité et les machines sont vieilles et inadaptées. Périodiquement il y a des cas de saturnisme (maladie du plomb), même s'ils ne sont pas reconnus officiellement comme « maladie professionnelle ». Pas étonnant: une fine couche de poussières de

plomb recouvre tout, dans certains ateliers. D'autres sont empués de vapeurs d'acide... De plus, murs, carreaux, WC, tout est sale, tout tombe en ruine, malgré les millions qui sortent chaque jour de l'usine sous forme de batteries.

La société Exide empoche de super-bénéfices avec les trois millions de batteries que nous produisons chaque année. Mais pour tout remerciement, on a des avertissements, des menaces, des quarts d'heure non payés, des engueulades grossières, et les cadences infernales parce qu'ils n'ont pas embauché. Et il y a en permanence plus de 10% d'intérimaires.

Mais ce que nous n'avons vraiment pas accepté, c'est la baisse de salaire. Un grand nombre d'entre nous gagnent 7000 F, en faisant les 3x8. Le patron

nous a fait passer de 40 à 39 heures, la réduction se faisant sous forme de crédit d'heures, à prendre quand ça l'arrangerait. Par contre, sur la paie, cela aurait fait 400 F de moins. Et cela, c'était inacceptable.

Après quatre jours de grève, l'occupation de l'usine s'est terminée dimanche 27 février dans l'après-midi. Le patron a lâché douze jours supplémentaires par an, dans le cadre de l'application des 35 heures (soit dix-huit jours en tout), et une augmentation uniforme de 180 F brut à partir d'avril. Nous sommes convaincus que cela ne fait pas le compte, par rapport à ce qu'on voulait. Mais ce n'est qu'un début. La solidarité s'est manifestée: on était tous dans la grève, et on n'est pas près de l'oublier.

Correspondant LO

Lever Haubourdin - Nord

25 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, ANNONCÉES CHEZ UNILEVER

Les deux PDG d'Unilever, MM Fitzgerald et Burgmans, viennent d'annoncer la suppression de 25 000 emplois et la fermeture de 100 sites, soit 25% des effectifs, et non pas 10% comme cela a été écrit dans la presse.

Ces restructurations toucheront l'Amérique (Nord et Sud) et l'Europe, cette dernière serait concernée pour 12 500 emplois.

Ce plan s'étalerait sur cinq ans (2000-2004) et, selon les syndicats du comité de groupe Unilever, il s'agirait soit de suppressions dues à des restructurations, soit de cessions d'activités à des concurrents.

L'objectif de la direction d'Unilever est d'accélérer « la marche à la croissance », pour les actionnaires bien évidemment, en

essayant d'atteindre 5% de croissance par an et 15% de marge, c'est-à-dire de bénéfice par rapport aux capitaux investis.

Il faut savoir que le taux de croissance actuel est de 2% et que le taux de marge bénéficiaire est de 11%, ce qui fait déjà des sommes énormes. D'après le journal *La Tribune*, les bénéfices seraient de 6,49 milliards de florins en 1998 – environ 22,7 milliards de francs – et de 6,14 milliards de florins en 1999, soit environ 21,5 milliards de francs.

Les deux PDG en conviennent puisqu'ils disent que la multinationale a « une amélioration sensible du cash flow et de la rentabilité avec des résultats d'exploitation qui sont passés de 8,4% en 1995 à 11,2% en 1999. Nous avons travaillé dur, et nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli ».

Qu'est ce que travailler dur, pour ces Messieurs? Qu'on en juge: ce dur travail a consisté à supprimer 20 000 emplois et fermer 57 sites entre 1991 et 1996.

À Haubourdin, cela s'est traduit par la perte de 220 emplois entre 1994 et 1996, la baisse des salaires de 8%.

Si en 1993 Lever-France réalisait 90 millions de francs de bénéfices net après impôts pour environ 1 180 salariés, soit 76 271 francs par salarié, en 1998 les bénéfices étaient de 107 millions de francs pour 847 salariés, soit 126 328 francs par salarié. Et ils seraient encore en hausse de 30% en 1999.

Par ailleurs, parce qu'Unilever a vendu la branche Chimie, les actionnaires ont touché une prime de 48 milliards de francs l'an passé.

Alors à l'annonce de cette nouvelle attaque sur l'emploi, à Haubourdin c'était l'écœurement et l'inquiétude.

Car la direction de Lever-France compte bien profiter de cette annonce pour diminuer encore les salaires et aggraver les conditions de travail.

Le lendemain même de cette annonce à la presse, les délégués

des différents sites étaient convoqués au siège de Lever-France pour discuter des « 35 heures ». Et le projet de la direction est tout un programme. Tout y est: la flexibilité avec la mise en place des semaines à 22 heures et des semaines à 48 heures selon les besoins de la production, la notion de temps de travail effectif avec le retrait des pauses dans le calcul du temps de travail, le blocage des salaires, voire une baisse s'il n'y a pas d'accord avec les syndicats, et plus question d'embauche.

C'est ainsi que les salariés de l'usine de Saint-Vulbas dans l'Ain ont appris, alors qu'ils sont à 39 heures par semaine, qu'ils faisaient déjà les 35 heures, à 10 heures près: 1 610 heures contre 1 600 pour les 35 heures.

A un délégué qui protestait de cette annonce, le directeur des Ressources Humaines répliqua: « Ce n'est pas le moment de faire le malin. Vous avez entendu l'annonce d'Unilever dans la presse? ».

Depuis, les discussions vont bon train dans les ateliers. Si certains cadres essaient de tabler sur la peur en disant qu'« il ne faut pas donner des cartouches à Unilever », c'est-à-dire qu'il faut faire le dos rond et accepter le chantage patronal, beaucoup pensent qu'il faut réagir.

Il faut dire que l'exemple de Renault à Vilvorde en Belgique et Levi's à la Bassée, à 10 km de Lever, sont un enseignement pour ceux qui seraient tentés de céder au chantage patronal. Ces salariés ont accepté de donner le 13^e mois, de se plier à la flexibilité, et pour quel résultat? Ils ont été licenciés sans pitié.

Dans la mesure où il y a trois usines Lever dans la région et sept autres de l'autre côté de la frontière, en Belgique, nous avons intérêt à essayer d'agir ensemble. Unilever va peut-être tenter de nous licencier, mais qu'il sache que cela ne se fera pas sans difficultés pour lui, et au prix fort.

Correspondant LO

VAI CLECIM
Saint-Chamond - Loire

PREMIERS RECULS DE LA DIRECTION

La direction de VAI Clecim a commencé à mettre de l'eau dans son vin suite aux mobilisations du personnel, qui refuse de faire les frais d'un énième plan de restructuration prévoyant des suppressions de postes sur les trois sites de Saint-Chamond, de Montbrison (Loire) et de La Défense, ainsi que des mutations de Montbrison et La Défense vers Saint-Chamond (cf LO n° 1647).

Jeudi 17 février, près de 250 travailleurs de VAI-Clecim, venus des deux sites de Saint-Chamond et de Montbrison, manifestaient dans le centre de Saint-Etienne. Ils avaient

débrayé le matin et s'étaient rendus en car d'abord à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Loire, où bien sûr leurs interlocuteurs avaient tenu des propos lénifiants. Les cinq cars (trois de Saint-Chamond et deux de Montbrison) les amenèrent ensuite en centre-ville, où ils ont manifesté, banderoles et pancartes bien en vue, jusqu'à la préfecture. Là aussi, un souffre-reçu a été remis sans s'engager le moins du monde.

Cette action commune des salariés des deux sites, la première depuis plusieurs années, a fait plaisir à tout le monde. Elle fait suite à d'autres petites mobilisations récentes à Saint-Chamond: deux jours de suite, les employés s'étaient regroupés pour aller interpellier des grands chefs présents dans leurs murs.

Ces diverses actions ne sont sans doute pas pour rien dans le fait que le mardi 22 février,



Manifestation à Saint-Etienne, le 17 février 2000, des salariés de Saint-Chamond et Montbrison.

lors d'une réunion de négociation sur les 35 heures, les patrons annonçaient des amendements à leur plan. Ils augmentaient le nombre de possibilités de préretraites et lâchaient un supplément de 120 000 F au-delà de la prime de licenciement versée aux salariés partant volontairement. Ils indiquaient que l'application de la loi sur les 35 heures avec gel des salaires permettrait de sauver 21 postes et de ramener ainsi le nombre de suppressions de postes, toutes mesures incluses, de 156 à 23.

C'est bien un recul, même

s'il faut voir comment ces préretraites seront financées. Par les patrons ou alors par les fonds publics? VAI, la maison mère autrichienne de VAI-Clecim, se porte bien et ce serait bien à elle de prendre sur les profits pour payer, non seulement les préretraites, mais aussi assurer le plein emploi pour tous ses salariés sur leur lieu habituel de travail. Par ailleurs, la direction a une drôle de façon de comptabiliser l'effet sur l'emploi d'une réduction de travail de 39 à 35 heures. Au lieu de considérer que cela permet de créer ou de préserver

quatre trente-neuvièmes du total de l'effectif, soit environ 53 emplois, elle ne compte que les emplois qu'elle peut rémunérer avec les allègements de charges accordés par le gouvernement dans le cadre de la loi Aubry!

Surtout, le problème des mutations n'est pas réglé. A Saint-Chamond en tout cas, le personnel reste mobilisé et est allé, le lundi 28 février, participer à sa façon au Conseil municipal. Les salariés n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

Thomson Daimler Aerospace
La Ferté-Saint-Aubin-Loiret

QUAND LA DIRECTION ESPIONNE UN LOCAL SYNDICAL C'EST « SECRET-DÉFENSE » !

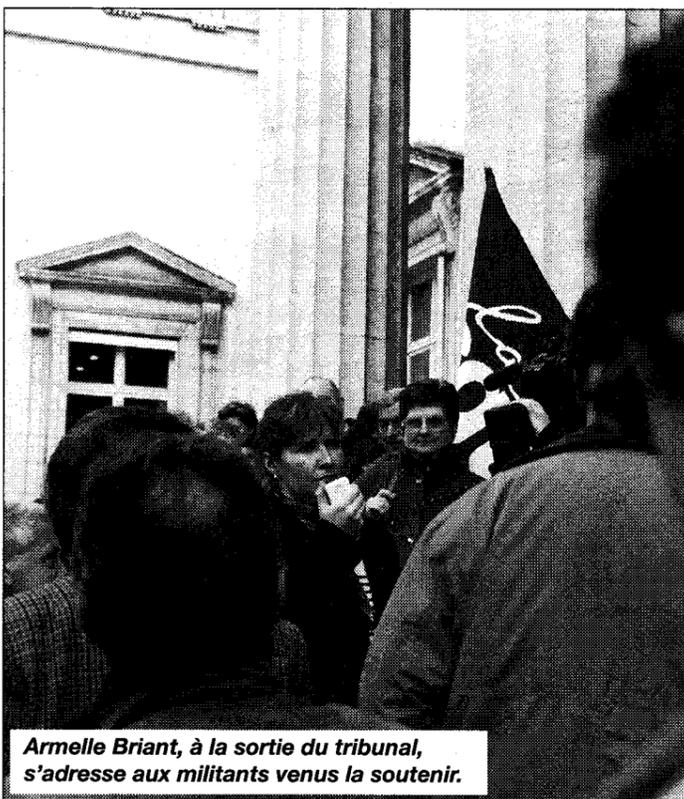
Mercredi 23 février, la CGT a assigné la direction de l'usine d'armement TDA (Thomson Daimler Aerospace) de La Ferté-Saint-Aubin devant le tribunal d'Orléans. Elle exige qu'elle enlève la caméra qu'elle a installée à proximité du local syndical. Cette affaire de répression antisyndicale évi- dente remonte à juillet 1999.

A cette date, des militants de la CGT de cette usine de fabrication de bombes, de roquettes, de missiles et de mortiers, qui emploie 520 salariés, découvrent la présence d'une caméra dissimulée dans le lampadaire installé près du local syndical. Ils alertent l'Inspection du travail qui constate l'existence d'un dispositif particulièrement efficace, puisque la caméra effectue une surveillance à 360° et possède un zoom suffisamment puissant pour « lire, à l'intérieur du local, un gros titre de journal ». C'est ce qu'écrit l'inspectrice du travail dans une lettre au directeur de l'entreprise, datée du 23 juillet 1999, dans laquelle elle précise : « En tout état de cause, cette caméra rend possible une surveillance de l'activité des représentants du personnel, des personnes intervenantes et des personnes reçues. Je vous demande de remédier à cet état de fait dans

les meilleurs délais. »

Sept mois plus tard, la direction de l'entreprise n'a toujours pas enlevé la caméra, qui continue à filmer les allées et venues dans le local syndical. Elle a refusé de modifier le champ de la caméra ou de la placer ailleurs. En revanche, elle a proposé de déménager le local syndical à l'autre bout du site, dans d'anciens garages. Mais elle ne s'en est pas tenue là. Elle a pris prétexte de la publication dans *L'hebd/Vie Ouvrière* de la CGT d'une photo de la caméra-lampadaire pour engager une procédure de licenciement contre Armelle Bruant, une déléguée syndicale CGT de l'usine, à laquelle elle reproche d'avoir « pris et divulgué à la presse des photos dont la publication est de nature à mettre en péril le secret-défense et la sécurité de l'entreprise ». Elle a menacé de confier l'enquête à la DGA (Direction générale pour l'armement), à la DST (Direction de surveillance du territoire) et à la Police judiciaire.

Il s'agit en fait de se débarrasser d'une militante syndicale qui a déjà fait l'objet de deux tentatives de licenciement, une en 1993 pour raisons économiques et une seconde



Armelle Bruant, à la sortie du tribunal, s'adresse aux militants venus la soutenir.

en 1994.

Lors de l'audience du 23 février, la CGT a exigé l'enlèvement de cette caméra et rappelé que ce n'est pas le local syndical qui est illégal, mais la présence de cette caméra. Des militants de plusieurs entreprises du Loiret étaient présents au tribunal.

En attendant les résultats des enquêtes en cours et le

jugement qui sera rendu le 8 mars, la direction a suspendu la procédure de licenciement. Contre l'acharnement de la direction, contre ses grossières pratiques antisyndicales, la vigilance et la solidarité des travailleurs sont les meilleurs garants pour imposer qu'elle remballe sa procédure de licenciement, sa caméra et son arrogance.

ON EN EST MALADE

Dans les pays de l'Union européenne, en un an, près de cinq millions de travailleurs ont été victimes d'un accident du travail. Plus de 5500 accidents mortels ont eu lieu. Les pays où les accidents de travail sont les plus nombreux sont le Portugal, l'Espagne, suivis par la France, l'Allemagne et la Belgique.

En France toujours, le nombre des accidents du travail a augmenté de 3,2% et celui des maladies professionnelles reconnues de 16,2%, selon un rapport officiel.

Dans le même temps, le nombre d'emplois précaires, de petits boulots, CDD, intérim, etc., n'a cessé de croître et le patronat impose des conditions de travail de plus en plus dures.

Ceci explique cela.

La Poste
Angoulême

PROVOCATIONS ET COUP DE FEU CONTRE LES GRÉVISTES DU CENTRE DE TRI

Dans la nuit du samedi 26 février, à quatre heures et demie du matin, le patron d'une entreprise de transport qui loue son hangar et ses camions à La Poste, après avoir vociféré des insultes, a sorti un fusil et tiré, en l'air heureusement. Il prétendait ainsi intimider le piquet de grève installé devant ce centre « parallèle » bloqué par les grévistes du centre de tri d'Angoulême. La gendarmerie est intervenue. Le blocage s'est poursuivi.

Au-delà de l'hystérie antiouvrière de ce patron, ce sont les provocations de La Poste qui sont en cause. C'est La Poste, entreprise publique, qui est responsable. Ses cadres n'ont toujours pas désavoué l'énergumène. Elle a multiplié les centres de tri parallèles - trois au total - pour briser la grève.

C'est La Poste qui, sous couvert de négociations sur les 35 heures, a provoqué la grève en s'attaquant au régime de travail des « deux nuits sur quatre », en

imposant des horaires qui aggravent les conditions de travail, en particulier en nuit, en refusant des emplois à temps complet pour les contractuels.

Une fois de plus, la RTT chère à Aubry/Jospin constitue une attaque contre des travailleurs. Cette politique antiouvrière qui s'accompagne de dangereuses provocations est loin de passer comme une lettre à la poste, et la lutte des postiers du centre de tri d'Angoulême continue !

Echos des entreprises

SONDAGES À DEUX NIVEAUX

Jusqu'ici, les sondages de ce que pensent les usagers étaient faits auprès des intéressés eux-mêmes.

Notre direction innove. Elle nous demande en tant que guichetiers de répondre à un questionnaire pour dire ce que nous pensons de ce que peut penser le public du service que nous lui rendons.

Pourquoi pas demander aux usagers ce qu'ils pensent de ce que peuvent penser les postiers des idées de la direction ?

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière La Poste
Paris 8

LES COFFRES-FORTS

Le chiffre d'affaires du groupe AXA a augmenté de près de 20% en un an. Il dépasse à présent 436 milliards de francs, l'équivalent du quart du budget de l'Etat français.

Avec de telles sommes et un tel développement de l'entreprise, nos salaires devraient monter en flèche !

Si ce n'est pas le cas, c'est que la priorité de la clique Bébéar et des actionnaires c'est... la clique Bébéar et les actionnaires.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière AXA
Louis-le-Grand-Drouot

DERRIÈRE LES DISCOURS, LA RÉALITÉ

Après la pollution de la nappe phréatique à Belle-Étoile, Rhodia a amélioré ses performances en pollution en envoyant trois tonnes d'HMD dans le Rhône. Après un premier assaut, à chaud, sur les différentes catégories de salariés pour trouver un coupable, la direction s'est faite plus discrète ces derniers temps. Ça se comprend, vu le nombre d'énormes anomalies constatées durant cet accident : alarmes ne fonctionnant pas, procédures absentes, pas de clé d'accès à la déverse au Rhône...

Comment peut-on arriver à une telle bavure ? La recette est simple : en supprimant des effectifs, en sous-traitant plusieurs services, en ajoutant du travail et un atelier à un autre déjà débordé...

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Rhodia - site de Belle-Étoile

Albemarle
Thann Haut-Rhin

ON NE BADINE PAS AVEC LA SÉCURITÉ!

Nous sommes plus d'un millier sur le site d'Albemarle et Millenium, à Thann, dans le Haut-Rhin, à produire principalement des dérivés du brome pour l'industrie pharmaceutique. Mais on y trouve aussi des cuves de chlore, d'acide sulfurique, cyanhydrique et d'autres produits dangereux destinés à la sidérurgie. Il y a quelques années encore, l'usine appartenait à Rhône-Poulenc. En 1993, dans un premier temps, Rhône-Poulenc a vendu la moitié PPC de l'usine (Potasse et Produits Chimiques) à Albemarle, puis, dans un deuxième temps, l'autre moitié de l'usine en 1997 à un autre groupe américain, Millenium. Pour ajouter à la division, près de la moitié des travailleurs des deux entreprises sont employés par des entreprises extérieures.

Pour la partie PPC, après sept années de gestion Albemarle, l'usine est toujours dans un état de vétusté inadmissible. Seuls les secteurs de production les plus rentables ont été quelque peu améliorés, pour le reste on se débrouille avec les moyens du bord. Alors que le patron investit des millions dans l'informatique, on bricole pour faire fonctionner des installations de plus en plus dangereuses.

D'ailleurs, depuis le début de l'année 1999, les accidents se multiplient. Il y a un an, un ouvrier avait été grièvement brûlé par une gerbe d'acide alors qu'il intervenait sur une conduite. Ses lunettes de sécurité lui ont sauvé la vue, mais ses jambes ont été brûlées au troisième degré. Il est revenu au travail ces jours-ci, après un an de soins et de convalescence. La direction voulait le renvoyer en prétextant une faute grave; elle a finalement reculé devant l'indignation générale.

En octobre, un incendie s'est déclaré dans un atelier. Heureusement, il n'y a eu que des dégâts matériels. C'est un vieux transformateur qui a sauté!

Mais depuis quelque temps on a atteint un autre niveau d'insécurité. Le 2 février, un employé du magasin se fait une déchirure musculaire pendant son travail. En revenant de l'hôpital, il passe chez son employeur, une société qui gère le magasin en

sous-traitance pour PPC. Là, sans se préoccuper le moins du monde de la gravité de la blessure, le patron lui ordonne de retourner immédiatement au travail, quitte à y faire de la figuration. Il prétend la peur de voir le contrat qui le lie à PPC revu à la baisse. Effectivement, chez PPC, faire monter les statistiques d'accidents du travail est le pire des crimes! A son retour à l'usine, on lui fait comprendre que, s'il veut garder son emploi, il n'y a jamais eu d'accident du travail.

Mardi 22 février, une équipe de maintenance, également d'une société extérieure, intervient dans un atelier sur un circuit de chlore. Une fuite se produit et l'équipe entière se retrouve à l'infirmerie après avoir respiré le gaz. Des responsables passent les voir, leur expliquent qu'il s'agit d'un accident sans gravité, et parviennent à leur faire reprendre le travail une heure plus tard, en pensant cette fois à les munir des masques adéquats. Mais ces camarades ont risqué un accident grave, alors que la hiérarchie leur avait assuré que les conduites étaient condamnées et ne représentaient aucun risque; leur ordre de travail précisait que seul l'équipement de sécurité minimum était nécessaire.

Dans ce contexte de dégradation permanente des conditions de travail, comment la direction ose-t-elle nous parler de sécurité? On nous rabâche sans arrêt qu'il faut prendre le temps d'effectuer son travail, pour être dans les meilleures conditions de sécurité. La réalité, c'est que le travail doit être effectué dans des temps records, rentabilité oblige. C'est encore plus vrai pour les travailleurs des entreprises extérieures, qui subissent une double pression: celle de la direction de l'usine, qui essaie à tout prix de leur faire porter le chapeau en cas d'accident, et celle de leurs propres patrons, qui ont peur de perdre leur contrat avec PPC.

Le dégoût, le mécontentement sont de plus en plus larges. Si nous ne voulons pas y laisser notre santé ou, pire, notre peau, il faudra réagir collectivement à ces pratiques dignes d'un autre âge.

Correspondant LO

Giordano Bruno :

L'ÉGLISE INSISTE ENCORE!

Il y a 400 ans, le 17 février 1600, Giordano Bruno était brûlé vif pour hérésie sur le Campo dei Fiori à Rome, place sur laquelle se dresse aujourd'hui sa statue. Il avait eu le tort de remettre en cause l'explication chrétienne de l'univers, en particulier au profit d'une théorie faisant tourner la Terre autour du Soleil et considérant la nature d'un ciel plus scientifique et matérialiste que respectueux du dogme catholique. Livré à l'Inquisition, son procès dura sept ans, au cours desquels il refusa de renier ce qu'il pensait juste. Jusqu'à aujourd'hui, jamais le Vatican et la hiérarchie catholique ne sont revenus sur la condamnation de Giordano Bruno.

En 1889, pour que sa statue puisse être érigée, il avait fallu passer outre l'opposition du pape de l'époque. En 1929, un autre pape demandait à Mussolini, qui refusa, de démolir la statue, ce qui paraît-il détériora pour un moment les bonnes relations entre le régime fasciste et le Vatican. Six mois plus tard, ce dernier cano-

nisait le cardinal qui avait condamné Giordano Bruno au bûcher, pour bien montrer que les autorités ecclésiastiques ne revenaient pas sur leur jugement prononcé plus de trois siècles auparavant. « S'il a fallu enregistrer une condamnation, l'on doit en chercher la raison non pas chez les juges, mais chez l'accusé », déclarait encore, en 1942, un dignitaire du Vatican à propos du procès de Bruno. Mais il est certain que ces années de fascisme et de guerre mondiale étaient dominées par des régimes profondément réactionnaires, appuyés et soutenus par toute la haute hiérarchie catholique dont il était impossible d'attendre autre chose qu'une condamnation renouvelée de l'esprit audacieux, libre de tout dogmatisme et irrespectueux du culte et des chefs religieux, que représentait Giordano Bruno.

Mais les années sont passées et n'ont pas changé grand-chose. En 1993 de nouveau, le pape Jean-Paul II et les autorités vaticanes maintenaient que la condamnation de Bruno

avait été « pleinement motivée ». Enfin, le 3 février dernier, une autorité vaticane, chargée d'examiner les réhabilitations possibles, refusait celle de Giordano Bruno, ses idées étant toujours qualifiées d'hérétiques!

L'Église a l'obscurantisme tenace, même si, du bout des lèvres il est vrai et tout récemment, elle a accepté de reconnaître que les thèses de Galilée, confirmées par la science depuis plusieurs siècles, étaient justes et que sa condamnation n'avait été qu'un « douloureux malentendu ». Mais, instruit du supplice de Giordano Bruno et devant le tribunal de l'Inquisition, Galilée avait préféré donner à ses juges l'apparence de celui qui fait amende honorable, ce que Giordano Bruno s'est refusé à faire jusqu'au bout. Plus encore que les idées de Giordano Bruno, peut-être est-ce finalement ce caractère irréductible, le fait d'avoir osé l'affronter sans plier, qui gêne encore aujourd'hui la hiérarchie catholique.

M.R.



Jean-Paul II dans Saint-Pierre de Rome. L'Église demeure fixée à son socle d'obscurantisme.

Autriche

LES PREMIERS PAS DE L'EXTRÊME DROITE AU GOUVERNEMENT

En Autriche, le dirigeant du parti d'extrême droite, Jörg Haider, vient d'annoncer qu'il quittait la présidence de son parti. Un ministre danois des Affaires étrangères a voulu y voir le fait que « l'action des pays de l'Union européenne contre l'Autriche a porté ses fruits ». Le département d'Etat américain parle d'« un pas dans la bonne direction ». La réalité est tout autre. Haider entend ainsi se mettre en réserve pour se préparer à briguer ultérieurement le poste de chancelier, c'est-à-dire de Premier ministre.

Haider entend bien, dans l'avenir, être le candidat de son parti, le FPÖ (Parti de la Liberté), à la tête du gouvernement autrichien. Cette mise en réserve provisoire doit lui permettre d'éviter l'usure qui fini-

ra, tôt ou tard, par marquer les hommes de son parti actuellement à des postes de ministre. Gouverneur depuis peu de la province de Carinthie, il va s'y consacrer et s'en servir comme d'une vitrine politique et d'un tremplin personnel.

Si Haider laisse pour le moment le devant de la scène, il va aussi participer une fois par mois à une réunion du gouvernement de coalition qui réunit son parti aux conservateurs (ÖVP) du chancelier Wolfgang Schäussel.

Pour le moment, les ministres d'extrême droite sont en rodage. Le ministre de la Justice que le FPÖ avait fourni au nouveau gouvernement autrichien a fait long feu : il a démissionné au bout de 25 jours pour « surmenage ». Il avait défrayé la chronique quelques jours avant en déclarant qu'il tenait à avoir une Jaguar comme voiture de fonction. Le ministre des Finances, Grasser, a annoncé que des têtes allaient tomber dans le holding d'Etat qui contrôle les participations publiques dans les grandes entreprises. Déclaration aussitôt suivie d'un démenti.

Entre deux pas de clercs, les ministres d'extrême droite mènent une petite fronde contre leur propre parti. Ils ne sont pas d'accord pour

reverser la différence entre les 50 000 F mensuels de leur salaire de ministre, et les 30 000 F que le FPÖ est d'accord pour leur laisser. Cela mesure leur désintéressement.

Sur le plan politique, les ministres FPÖ sont là pour accélérer la remise en cause de la protection sociale et de ce qui peut rester d'années de gestion de la social-démocratie autrichienne : notamment les systèmes de santé et des retraites. A ce jour, ils ont annoncé des restrictions budgétaires et une augmentation de la participation des assurés sociaux aux frais de santé. Des déclarations d'intentions qui montrent, si elles ne sont pas d'une grande originalité, que ce gouvernement entend s'en prendre aux classes pauvres.

Les orientations du parti de Haider ont été résumées en vingt points. Il entend d'abord faire des économies budgétaires, notamment en réduisant le nombre des personnes employées dans la Fonction publique. Mais il dépensera pour que l'Autriche reste un pays attirant pour les hommes d'affaires. En ce qui concerne les retraites, il met l'accent sur les fonds de pension et, bien sûr, il veut que l'Autriche soit fermée à l'immigration. Si la coalition gouvernementale ne reprend pas exactement toutes ces propositions, elle entend

marcher dans ces directions.

Bien sûr, Haider n'est pas Hitler. Mais c'est surtout parce que la situation économique et sociale de l'Autriche n'est pas celle de l'Allemagne de 1933. Mais Haider serait prêt à jouer ce rôle s'il le fallait. Et, en attendant, le fait qu'un petit tiers des votants ait choisi de voter pour un parti xénophobe et raciste est, en soi, inquiétant. Tout comme le succès de Le Pen en France, cela représente une pression réactionnaire considérable sur toute la société.

Et si, demain, la situation économique et sociale s'aggravait, les classes dirigeantes d'Autriche trouveraient certainement dans le parti de Haider, aujourd'hui renforcé par ses succès électoraux, un auxiliaire de choix pour frapper la classe ouvrière.

Quant à l'opposition social-démocrate et aux syndicats, l'arrivée de l'extrême droite au gouvernement leur a, pour le moment, donné un coup de fouet. Le parti socialiste essaye d'attirer dans ses rangs les jeunes qui ont manifesté contre l'extrême droite, ces derniers jours, et les dirigeants syndicaux ne se sentent plus liés au gouvernement comme ils l'avaient été pendant des dizaines d'années. La gauche réformiste se prépare donc à se refaire une santé électorale.

Il est possible, bien sûr, si la situation économique et sociale ne s'aggrave pas, que toute l'affaire aboutisse à cela. Mais si cette aggravation avait lieu, si l'on assistait à une radicalisation de l'extrême

me droite, ce n'est certainement pas avec des bulletins de vote que l'on pourrait empêcher un parti fasciste d'imposer sa domination à toute la société.

Face à un tel danger, la classe ouvrière autrichienne ne pourrait pas compter sur les dirigeants sociaux-démocrates. Il lui faudrait s'engager dans une lutte de classe résolue et chercher à mobiliser autour d'elle la jeunesse et toute la population pauvre, pour empêcher que la population autrichienne ne revive des pages funestes de son histoire.

Et, pour ne pas être prise de court demain, en cas d'aggravation de la situation, c'est dès maintenant qu'il lui faut se préparer à s'engager dans cette voie.

Jacques FONTENOY

Liechtenstein : État de complaisance

Le Liechtenstein est un tout petit pays de 160 km². Il en faudrait une bonne trentaine pour couvrir la superficie d'un département français. Les statistiques révèlent qu'y vivent 32 000 habitants, ainsi que (en 1995) 5 905 bovins et 3 352 moutons (nous faisons grâce du reste). Mais on y trouve aussi environ... 70 000 sièges de sociétés ! Soit plus de deux sociétés par habitant. Les statistiques sont, semble-t-il, mieux tenues pour le cheptel que pour les sociétés, qui naissent, et parfois disparaissent à toute allure.

Il s'agit de sociétés-bidon, est-il besoin de le dire, servant de boîtes à lettres, et par-dessus tout, autorisant le blanchiment massif d'argent sale.

Un rapport provenant des services secrets (!) allemands révèle ce que chaque Liechtensteinois et ce que chaque mafioso de l'Est ou de l'Ouest sait parfaitement depuis des années : ce petit pays est un paradis pour les gangsters de la finance, qui sont souvent des gangsters tout court.

On peut résumer la législation, les contrôles, et la justice du Liechtenstein en disant qu'à peu près tout y est permis, en ce qui concerne les mouvements de capitaux, dans le plus grand secret. L'argent de la drogue, de la prostitution, de la contrebande, etc., etc., sort de là aussi pur que la neige qui tombe sur les sommets en hiver.

Coincé entre la Suisse et l'Autriche, au milieu des Alpes, le Liechtenstein pouvait difficilement abriter des pavillons de complaisance maritimes. Eh bien, c'est l'ensemble de l'Etat qui est devenu « de complaisance » !

André VICTOR

QUAND LA GUÉGUERRE JOSPIN-CHIRAC PASSE PAR LA PALESTINE

« Jospin dans la tourmente » (Le Parisien), « Les 3 jours qui ébranlèrent Jospin » (Libération), « Tempête et confusion » (L'Humanité), des pages dans les quotidiens durant plusieurs jours, une avalanche de commentaires sur toutes les chaînes télévisées et radios... L'affaire serait de taille. Mais de quoi s'agit-il donc ?

Visitant Israël, Jospin a qualifié de « terroriste » le combat du Hezbollah libanais contre l'occupation du Sud-Liban par l'armée israélienne, tout en dédouanant cette dernière. Et cela n'a rien de surprenant de sa part.

Depuis 22 ans que Tsahal, l'armée d'Israël, a envahi le Sud-Liban, les Etats occidentaux, et la France comme les autres, n'ont jamais vrai-

ment contesté à l'Etat israélien le droit d'y imposer sa loi. Même chose quant aux territoires palestiniens et syriens qu'Israël occupe militairement depuis 1967. Les puissances impérialistes (dont la France, et que ce soit la droite ou la gauche qui gouverne), n'ont jamais rien tenté pour obliger Israël à respecter les multiples résolutions de l'ONU condamnant son occupation, et encore moins les droits des peuples arabes de la région.

La chose est si notoire que les journalistes couvrant le séjour de Jospin n'avaient même pas relevé ses propos. Ils ne l'ont fait que le surlendemain, quand des étudiants l'ont accueilli à coups de pierres sur le campus palestinien de Bir-Zeit. On parle maintenant de la « gaffe » du Premier ministre qui, en effet, n'avait peut-être pas prévu l'ampleur des réactions dans les pays arabes.

Reste que Chirac avait été critiqué par Israël lors d'un récent voyage à Jérusalem où il avait fait mine de se préoccuper du sort des Palestiniens. Jospin ne pouvait faire moins que d'y aller de sa petite phrase, quitte à susciter, à son tour, son

propre incident en prenant ouvertement parti pour Israël. Comme pas grand-chose ne différencie Jospin de Chirac sur le plan social et politique et que le premier ambitionne de remplacer le second, il leur faut bien tenter de se démarquer d'ici à la prochaine élection présidentielle. Et à défaut d'avoir les moyens ou la volonté d'agir sur la situation au Proche-Orient, les hommes politiques français peuvent encore l'utiliser pour mener leur propre guerre les uns contre les autres.

Cette comédie pitoyable ferait sourire si elle ne se déroulait pas sur fond d'un drame réel, celui d'une population palestinienne opprimée depuis des décennies par Israël, celui aussi de la population israélienne enfermée dans un état de guerre permanent avec ses voisins du fait de la politique chauvine de ses dirigeants. De cela, Chirac et Jospin n'ont que faire et ils en sont les complices.

Quand Chirac évoque l'« irresponsabilité » de Jospin vis-à-vis d'une prétendue « politique de la France » au Proche-Orient, il se paye de mots. Car, quelles que soient les

circonlocutions dont les hommes politiques français habillent leur prétention à représenter une « grande puissance », l'impérialisme français n'est que la cinquième roue du carrosse dans la région.

Les véritables acteurs de la situation, ce sont les Palestiniens avec les pierres de l'Intifada, Israël avec ses canons et les Etats-Unis avec leurs puissances économiques, financière et politique. Face à eux, l'Etat français n'est, au mieux, qu'un figurant, sinon un clown dérisoire.

Si, à croire les titres des journaux, une « tempête » a été soulevée par les péripéties de la cohabitation Chirac-Jospin, elle est restée confinée à un verre d'eau. Quant à la « carafe » de Jospin, décoiffée par un caillou à Bir-Zeit, cela fait partie des risques du métier de politicien, mais c'est surtout un rappel de ce que la « guerre des pierres » a plus fait que toutes les résolutions de l'ONU – sans parler des prétentions de Jospin ou Chirac – pour forcer Israël à faire quelques concessions aux revendications palestiniennes.

Pierre LAFFITTE